

le petit



JUIN 2021 • N° 342

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS

CrossFit® Games
Gérald Léger,
un Forézien parmi
les meilleurs mondiaux



À la une • p 3

Sékou trio au château du Rozier

À ne pas manquer • p 4Balade photo insolite dans Feurs
L'agenda**Actualités • p 5 à 11**La Poste déménagement
Séances de dédicaces à la librairie du lycée
Un grand jeu-concours avec l'office de commerce et d'artisanat
Service civique
Fleurissement
Saison estivale au château du Rozier
Le centre de vaccination fonctionne à plein régime !
Course hippique en semi-nocturne**Animations – manifestations • p 12**Fête de la musique
Yvan Marc**Vie sportive • p 13 à 15**Crossfit® Games :
un Forézien parmi les meilleurs mondiaux**Le temps fort du mois • p 16 à 17**Avec l'office de tourisme
Forez-Est, tous les
chemins mènent à Feurs**Histoire – Petite Histoire • p 18 à 27**Seconde Guerre mondiale
La déportation de deux gendarmes de Feurs
Le retour des prisonniers de guerre**Hommage • p 28****État civil • p 29****Commerces • p 30 et 31****La photo du mois • p 32****Zoom sur...****La journée de l'environnement****L**a journée de l'environnement est fixée au samedi 5 juin.

Elle est impulsée sur le territoire de Forez-Est par la communauté de communes et tout particulièrement par le service « tri et ordures ménagères ».

À Feurs, les membres du conseil municipal des jeunes participeront, le matin.

Ils se retrouveront au Forézium André-Delorme avant que, par petits groupes, ils ne soient dispatchés dans différents secteurs de la ville, sous la houlette d'un adulte.

Le matériel pour ramasser papiers gras et autres déchets est fourni par la communauté de communes.

Une fois pesées, les immondices seront déposées à la déchetterie.

**le petit
FORÉZIEN N° 342**

JUIN 2021 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs

Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.frCourriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Taite

Chef de rédaction : François Perrot

Photos : F. Perrot, M. Riccobene, droits réservés

Publicité : Mathilde Riccobene

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77

Impression : Imprimerie Chirat

42540 St-Just-la-Pendue - 04 77 63 25 44

Tirage : 7 100 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : Médiapost - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org

Sékou trio Samedi 11 juin

Le château de Goutelas et le château du Rozier s'associent pour vous proposer cette programmation musicale, celle de la reprise après les vagues successives de la covid-19 engendrant la fermeture des lieux culturels. Originaire de Guinée et connu comme étant le maître de la Kora qu'il fait résonner de manière moderne, Sékou

Kouyaté exprime son art à travers cet instrument traditionnel. À douze ans, il adapte sa kora en l'électrifiant et expérimente riffs rapides et distorsions, inspiré par le funk et le jazz. C'est sur scène qu'a lieu la première rencontre de ce trio réunissant Sékou Kouyaté, virtuose de la Kora et deux membres du groupe Supergombo : Étienne Kermac (basse)

et Wendlavim Zabsonré (batterie). Offrant une création de l'instant, spontanée et vibrante, empreinte des sonorités mandingues de la Kora et de toutes les influences de ces trois musiciens hétéroclites aux parcours riches de rencontres. Concert en plein air. Ouverture à 19 heures. Bar et restauration sur place.



• Samedi 11 juin, 20 heures, château du Rozier. Entrée gratuite mais la réservation est fortement conseillée. Attention la réservation du billet ne vaut pas réservation d'une table de six personnes maximum. Couvre-feu à 23 heures et protocole sanitaire en vigueur.

FEURS



LE COLISEUM

AU CŒUR DE LA VILLE



APPARTEMENTS
DU T2 AU T4

Place de la Boaterie,
emplacement de la Poste

THOMAS SA
PROMOTEUR AMÉNAGEUR

04 77 54 80 99
www.thomas-entreprise.fr

Terrains à bâtir

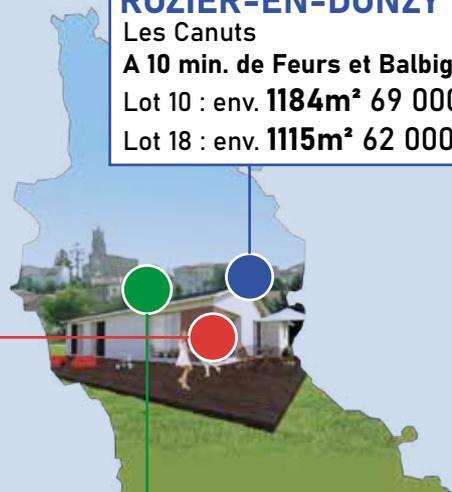
ROZIER-EN-DONZY

Les Canuts

A 10 min. de Feurs et Balbigny

Lot 10 : env. 1184m² 69 000€

Lot 18 : env. 1115m² 62 000€



MIZÉRIEUX

Les Chênes

Regroupement pédagogique

Lot 12 : env. 1411m² 67 000€

Lot 13 : env. 1417m² 64 000€

Balade photo insolite dans Feurs

Samedi 5 juin



Photo : François PERROT

Rue de la Loire, la végétation prend possession des lieux...

Le Pays d'Art et d'Histoire du Forez organise une balade photo insolite dans Feurs sur le thème « urbex ».

« Urbex » vient de l'anglais *urban exploration* d'où exploration urbaine dans la langue de Molière. On utilise très souvent l'abrégié « urbex » pour désigner la pratique consistant à visiter des lieux construits et abandonnés par l'homme.

À Feurs, le samedi 5 juin, Le Pays d'Art et d'Histoire du Forez va vous permettre de vous initier à la photographie « urbex » avec les photographes membres du Caméra photo-club de Feurs.

Venez avec votre appareil, ouvrez grands les yeux et laissez-vous guider pour passer un moment convivial et riche en découvertes patrimoniales. Après cette balade, vous aurez la possibilité de faire des retouches photos (payantes) de vos plus beaux clichés.

• Samedi 5 juin, 9 h 30, devant la gare. L'inscription est obligatoire auprès de l'office de tourisme Forez-Est, Tél. 04 77 28 29 30

L'agenda

• Juin 2021 •

Mardi 1^{er}

- Permanence d'information pour le recrutement dans la gendarmerie, maison de la commune, 14 h à 16 h

Samedi 5

- Balade-photo « urbex » dans Feurs, devant la gare, 9 h 30
- Dédicaces d'Alain Faucoup, librairie du lycée, 10 h à 12 h
- Concert jazz vocal avec Bloom, lancement de la saison estivale, château du Rozier, 19 h

Dimanche 6

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30

Vendredi 11

- Concert world jazz avec Sékou Trio, château du Rozier, 20 h

Samedi 12

- Dédicaces de M. Rivière, librairie du lycée, 10 h à 12 h

Samedi 19

- Dédicaces de Philippe Fontanel, librairie du lycée, 10 h à 12 h
- Fête de la musique 2020 avec Thomas Khan, château du Rozier, 19 h

Dimanche 20

- Élections départementales et régionales (premier tour), maison de la commune, 8 h à 18 h

Lundi 21

- Fête de la musique 2021 avec Cissy Street, château du Rozier, 18 h 30

Mercredi 23

- Dans les coulisses de l'hippodrome, visite organisée par l'office de tourisme Forez-Est, 16 h
- Réunion hippique, 17 h 40

Vendredi 25

- Chansons avec Yvan Marc, château du Rozier, 21 h

Dimanche 27

- Élections départementales et régionales (second tour), maison de la commune, 8 h à 18 h

Note aux lecteurs

En raison des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus covid-19, certaines manifestations annoncées dans ce numéro peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'un report.

DÉSINSECTISATION et DESTRUCTION
de nid de guêpes,
frelons et frelons asiatiques
récupération d'essaim d'abeilles



MATHIEU BAPTISTE
06 84 29 31 17
forez.guepes@gmail.com
www.forezguepes.fr

SOS-BRICOLOGE
1^{er} Réseau national de
Bricoleurs Professionnels à domicile
Bricolage • Jardinage • Services



Pour tous les petits travaux que vous ne pouvez ou ne savez pas faire.

DEVIS GRATUIT

Philippe Garde • 06 60 73 64 71
philippe.garde@sos-bricolage.com

Énergie renouvelable : la 2^e phase de la rénovation du barrage débute



La seconde phase du chantier du barrage sur la Loire vient de débiter. Elle va se dérouler suivant un schéma similaire à celui de l'an passé. D'imposants engins de terrassement sont entrés en action pour construire le batardeau – nécessitant pas moins de 10 000 m³ de terre – qui va permettre d'isoler les cinq dernières vannes.

L'histoire se répétant, la Loire a été en crue le 11 mai. Environ 15 % du batardeau ont été emportés. Le débit ayant été moins important que celui de 2020, les dégâts ont été moindre que l'an passé.

La réhabilitation totale du barrage devrait s'achever à l'automne 2021.



Photos : François PERROT



Stéphanie Chatagnon Mermier
6 rue du 19 Mars 1962
42110 FEURS
Mob : 06 16 55 91 40
Fax : 04 88 04 92 47
www.chatagnon-immobilier.fr
Cabinet fermé le Mercredi



BIENS VENDUS

Garantie financière 110 000 euros
Compagnie Européenne
de garanties et cautions
128 rue de la Boétie
75378 PARIS CEDEX 08
Carte professionnelle
n° CPI 4203 2018 000 027 561
Siret 838 262 616 00017

Stéphanie CHATAGNON MERMIER
vous propose un service de
transaction immobilière sur-mesure.

Titulaire d'une carte professionnelle,
de formation notariale, avec 20 ans
d'expérience dans l'immobilier (secteur Forez).

Je serai au service de votre projet ;
je vous apporterai :

- écoute et conseils,
- aide juridique,
- estimation objective et équitable,
- suivi rigoureux dans le respect
des obligations légales,
- aide à la recherche de financement

chatagnon
CABINET
immobilier

Un nouvel emplacement pour le bureau de poste

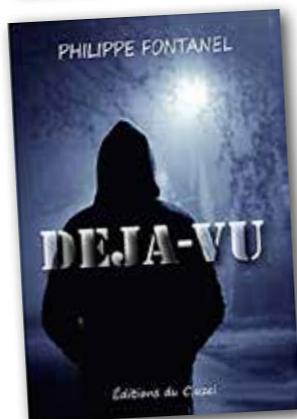
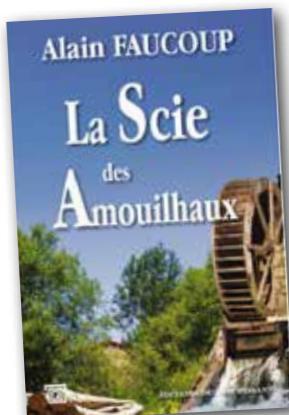
L'actuel bureau de poste, place de la Boaterie, fermera ses portes à partir du 14 juin, afin de procéder à un déménagement définitif. Le nouveau bureau de poste reste en centre-ville.

À compter du 21 juin, le nouveau bureau de poste ouvrira au n° 5 de la place de la Boaterie (anciennement les bureaux de la sécurité sociale).

Pour retirer les colis et les courriers recommandés durant la période de fermeture liée aux travaux, il faudra vous rendre sur la nouvelle plateforme de distribution du courrier de Feurs au 36 ter rue des Vauches. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.

Pour les autres opérations postales, il sera nécessaire de vous rendre au bureau de poste de Balbigny.

Séances de dédicaces à la librairie du lycée



Trois auteurs vont venir, au mois de juin à la librairie du lycée pour une séance de dédicaces.

Le samedi 5 juin, de 10 heures à 12 heures, Alain Faucoup présentera *La Scie des Amouilhaux*. Il s'agit d'une fresque passionnante et foisonnante de détails avec la saveur de la vraie vie rurale de ces paysans encore enracinés à leur terre auvergnate et à leurs principes.

Une semaine après, le samedi 12 juin, viendra le tour de M. Rivière. À l'heure de la mise en page du *Petit Forézien*, les organisateurs n'avaient pas connaissance du titre du dernier ouvrage mais l'auteur sera présent de 10 heures à 12 heures.

Et pour clore ce mois des dédicaces, Philippe Fontanel sera présent de 10 heures à 12 heures le samedi 19 juin avec son dernier livre *Déjà-Vu*. Avec ce sixième roman, l'auteur joue avec le lecteur jusqu'au twist final où le dénouement est aussi inattendu que surprenant et la réalité plus trompeuse que les apparences.

• Librairie du lycée,
6 place Geoffroy Guichard ;
Tél. 04 77 26 19 03 ;
Site internet : www.librairie-papeterie-du-lycee.fr

Arliane

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

- PLOMB
- AMIANTE
- CARREZ / BOUTIN
- DPE
- GAZ
- ELECTRICITE
- ASSAINISSEMENT
- TERMITES
- ETAT DES LIEUX

Tél. 07 66 64 65 70 • 16, rue de Verdun • 42110 FEURS
loire.forez@arliane.fr

WWW.ARLIANE.COM

MENUISERIE • CHARPENTE COUVERTURE • ZINGUERIE

Ets Joël REYNAUD

- Gouttières alu toutes dimensions neuf et rénovation
- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles • Zinguerie
- Menuiseries bois et PVC toutes dimensions



NOUVEAU JANVIER 2021 !

- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- ASSAINISSEMENT
- ENROCHEMENT
- LOCATION PELLE AVEC CHAUFFEUR



☎ 07.71.25.56.18

Impasse du Château d'Eau - La Boissonnette
FEURS ☎ 06 89 33 32 27
etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

MARIAGE...ANNIVERSAIRE... FÊTE DE FAMILLE

Venez découvrir notre
petit coin de paradis !

le nid
douillet



1090 chemin des rôtis, 42110 PONCINS • Tél : 04 77 27 80 36 • 06 88 26 44 07
Mail : salechaudron@wanadoo.fr • www.le-nid-douillet.com

Un grand jeu-concours pour la fête des mères

Après le succès de l'opération « Les plus beaux Valentins 2021 », les commerçants adhérents à la plateforme www.achetezafeurs.fr proposent une opération inédite à l'occasion de la fête des mères, le dimanche 30 mai.

En effet, du 12 mai au 2 juin inclus, l'office de commerce et de l'artisanat de Feurs et les commerçants partenaires organisent un grand jeu-concours « **Maman, reine du shopping 2021** ».

Un concours simple et gratuit puisqu'il suffit de s'inscrire sur le site internet www.achetezafeurs.fr. Un tirage au sort sera ensuite réalisé et déterminera seize gagnantes.

Les quinze premières recevront un bon d'achat de 30 euros à dépenser chez les commerçants adhérents au site. **La grande gagnante, quant à elle remportera une journée shopping exceptionnelle de 1 000 euros, chez les commerçants listés ci-contre.** Et afin d'immortaliser ce moment, celle-ci sera filmée lors de sa journée d'achats et les vidéos seront diffusées sur les pages Facebook et Instagram d'Achetez à Feurs.



Yves Durand, président de l'OCA.

Pour Yves Durand, président de l'OCA de Feurs (office de commerce et de l'artisanat), « le commerce de proximité souffre beaucoup depuis plusieurs mois.

À Feurs, les commerçants ont la chance d'avoir le site web www.achetezafeurs.fr Ils sont une centaine à y être présents et on trouve plus de 10 000 références ou services. C'est la raison pour laquelle nous incitons les Foréziens à venir sur ce site. » Natacha Zgainski de l'OCA donne d'excellents chiffres sur la fréquentation. « L'achat par internet est entré dans le monde de la consommation. Lors de la création en 2019, nous avons enregistré 66 000 visites. En 2020, cela augmente avec 119 000 visites. Depuis janvier 2021, nous en sommes déjà à 80 000 visites soit 67 % par rapport à 2020 et le chiffre d'affaires sur les ventes a été triplé rien qu'en quatre mois ce, par rapport à toute l'année 2020. »

Liste des commerçants de la journée shopping

Ambiances et styles

- Art floral
- Céliandre
- Charlyne
- É Si boutique
- Fabriqu'en Feurs
- Folie douce
- Halles foréziennes
- Instant beauté
- Institut les Arcades
- It style concept store
- La maison by So&Sa
- La maison du coquelicot
- L'atelier de Stéphanie
- Laurier coiffure
- Le Goût'thé
- Le temps présent
- Librairie papeterie du lycée
- LM AromaSanté
- Madéco à moi - Liouba
- Onglerie Cé'Merveille
- RC'Styl
- R'Marine Esthétic
- Rose bonbon lingerie
- Secret d'Horloger
- Yves Rocher

GAGNEZ UNE JOURNÉE SHOPPING / 000 €

FÊTE DES MÈRES

RENDEZ-VOUS SUR [achetez a feurs.fr](http://achetezafeurs.fr)

Service civique : la récompense par le travail



Ils ont œuvré pour le bienfait de la communauté.

Dans le parcours d'une vie, celle de s'engager au service d'autrui est non seulement une expérience enrichissante et, de cela, peut découler bien des choses. Le service civique communal proposé par la municipalité de Feurs est une chance pour les jeunes Foréziens.

À chaque fin d'action, une réception est organisée en mairie afin de remettre un diplôme attestant l'engagement au sein de la collectivité ou d'une association.

Ainsi Paul, Flavie, Erva et Maëlyne ont reçu des mains de Jean-Pierre Taitte ce document. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir et de présenter Rumeysa, Alicia, Nathan, Gulay et Sapheer qui ont été retenus pour des missions en ce premier semestre 2021.

Il faut s'avoir que lors de la session 20.3, trois jeunes gens se sont engagés bénévolement au sein de l'antenne locale de la Croix-Rouge de Feurs.



De jeunes Foréziens dynamiques ont été retenus pour le service civique communal session 20.4.

LIBRAIRIE PAPETERIE
du lycée

Librairie papeterie du lycée
6 place Geoffroy Guichard • 42110 Feurs
04 77 26 19 03
librairie-papeterie-du-lycee.fr

Pensez à la

Fête
des **Mères**
et des **Pères**

As de Plume • 6 place Carnot • 42110 Feurs
04 77 26 22 46

As de Plume

FOREZ KLIM

Baptiste KLIMENKO
06 40 99 07 26
forez.klim@gmail.com

Devis gratuit

**DONNEZ UN PEU DE FRAICHEUR
A VOTRE INTERIEUR**

La solution Climatisation

PANASONIC • ATLANTIC • TOSHIBA • DAIKIN

Que de fleurs !

Malgré la pandémie, les Foréziens ont poursuivi leurs efforts en matière de fleurissement.

Le jury, emmené par Franciane Thévenet, conseillère municipale en charge de ce dossier, a fait preuve de justesse et d'impartialité dans son verdict. Il est à noter une très légère augmentation des participants. Seule ombre au tableau, l'interdiction – en raison de la situation sanitaire – d'effectuer la remise des prix comme cela se déroulait d'habitude. Les primés sont venus en mairie chercher leur lot. Paule Pilon, Jeanine

Coquard et La Gare restaurant remportent le 1^{er} prix dans leur catégorie respective.

Pour l'édition 2021, il faut noter une nouveauté et un changement. La nouveauté est la création d'une nouvelle catégorie, la « D ». On y trouvera les maisons avec un aménagement paysager. Pour le changement, c'est uniquement une nouvelle appellation pour la catégorie « A » qui désormais se nomme « maison avec jardin fleuri ».

Les bulletins d'inscription pour cette année 2021 doivent être déposés en mairie avant le mercredi 30 juin.



Paule Pilon rafle le premier prix 2020 des maisons avec jardin.

LE CLASSEMENT

Catégorie A Maison avec jardin

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} PILON Paule | 4 chemin du Riou |
| 2 ^e SEON Thérèse et Jacky | 1 bis rue Marc Seguin |
| 3 ^e GUERPILLON Marie | 1 rue Jean de la Fontaine |
| 4 ^e GENOUX Marie-Thérèse et Jacques | 13 chemin de l'Eazillée |
| 5 ^e NOILLY Bruno et Catherine | 6 rue Bonnassieux |
| 6 ^e PRALAS Michèle | 4 rue du Forez |
| 7 ^e DUMAS Marguerite | 4 Le Petit Cheval |
| 8 ^e PONCET Bernadette | 14 rue voltaire |
| 9 ^e MAGAT Robert | 4 rue Martin Luther King |
| 10 ^e CONSTANTIN Michèle | 1 rue des Pervenches |
| 11 ^e VIAL Marie-Thérèse | 2 La Croix du Sud-La Noaille |
| 12 ^e BRUYERE Claude | 32 rue Louis Blanc |
| 13 ^e FAYOLLE Odette | 20 rue Pasteur |
| 14 ^e BOSTVIRONNOIS Martine | 17 chemin des Planchettes |
| 15 ^e BOURRAT Michel | 1 rue Marc Seguin |
| 16 ^e BRUYERE Valérie | 20 impasse Francis Garnier |
| 17 ^e DUMAS Lucienne | La Noaille Chemin de la Forêt |
| 18 ^e SUBRIN Jacqueline | 2 boulevard de la Boissonnette |
| 19 ^e RANC Marie-Paule | 3 Le Petit Cheval |
| 20 ^e VELUIRE Roger | 13 rue Michelet |
| 21 ^e DUSSUPT Elizabeth | 2 impasse Jacques Brel «La Pimprenière» |
| 22 ^e BOUDON Jean-Marc | Jardin rue Debrosse |
| 23 ^e DULONG Marie-Claude | 6 rue Jean Marie Nigay |
| 24 ^e GIRARD Jean-Marc | 11 chemin de l'Eazillée |
| 25 ^e GLAS Colette | 11 rue des Ségusiaves |
| 26 ^e TURNEL Pascal | 12 rue Pascal |
| 27 ^e GIMBERT Florence | 33 rue de la Font qui pleut |
| 28 ^e FOYATIER Marius | 3 chemin de la Barre |
| 29 ^e CHANUT Michèle | 2 bis boulevard de la Boissonnette |
| 30 ^e BERTHET Marcel | 9 rue la Croix des rameaux |
| 31 ^e DUCREUX Michèle | 1 rue Martin Luther King |
| 32 ^e JULLIEN Ghislaine | 6 chemin de l'Eazillée |

Catégorie B Balcons, loggias...

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 ^{er} COQUARD Jeanine | Résidence le lotus 3 rue Jacquemard |
| 2 ^e LACOSTE Maryse | 21 rue de Verdun |
| 3 ^e MONTVERNAY Thérèse | rue Massenet |
| 4 ^e CHIRAT-ODIN Claude | 42 D rue de Verdun |
| 5 ^e FAYE Ginette, Odette | Le Dorian, 8 rue de l'hôtel de ville |
| 6 ^e GUILLOT Simone | 8 rue de l'hôtel de Ville |
| 7 ^e OSCUL Josiane | 28 rue des Tilleuls |
| 8 ^e MAORAD Stéphanie | 42 rue de Verdun-Allée C |
| 9 ^e BERTHET Monique | 9 rue du Montal |
| 10 ^e DEQUEURCE Raymonde | allée du bois |
| 11 ^e MURE Raymonde | 1 rue Victor de Laprade |
| 12 ^e BRUN Danielle | 37 rue de la Font qui pleut |
| 13 ^e DE MATOS Sylvie | domaine du Rivage 8 rue des Colombes |
| 14 ^e DEGRANGE Marthe | 42 rue de Verdun - Allée C |
| 15 ^e BEFORD Josette | Le Dorian, 8 rue de l'hôtel de ville |
| 16 ^e BÉLISSON Jean-Paul | 3 rue Joannès Mollon |

Catégorie C Commerces, hôtels, restaurants

- | | |
|--|----------------------------|
| 1 ^{er} CHEMINAL-CHAZELLE
Carine-Christophe | avenue Jean Jaurès |
| 2 ^e RIVOIRE Nathalie | place du Forum |
| 3 ^e COUCHAUD Frédéric/que | 16-18 rue de la République |
| 4 ^e GUILLERMAIN Jean-Rémi | place Drivet |
| 5 ^e MONNERET Bertrand | 16 rue Duvernay |
| 6 ^e FOULON Martine | 2 chemin du Bout du monde |
| 7 ^e TERRADE Maxime | 2 chemin des monts |

Concours du fleurissement

Bulletin d'inscription 2021

Le règlement est à disposition des participants sur le site internet de la ville de Feurs. Il peut également être retiré au service "accueil population" de la mairie de Feurs.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries 2021 doivent être déposées en mairie de Feurs (service accueil population) au plus tard le mercredi 30 juin 2021

Souhaite s'inscrire pour participer au concours du fleurissement 2021 de Feurs dans la catégorie suivante :

- A : maison avec jardin
- B : maison avec loggia, balcons, terrasses, fenêtres fleuries...
- C : hôtels, restaurants, commerces, entreprises.
- D : maison avec jardin fleuri

Nom.....Prénom

Adresse à Feurs

.....

Allée.....Étage

Tél.

Portable

Courriel.....

8-mai : *devoir de mémoire*

Quoiqu'il adviene et en tout temps, le devoir de mémoire doit perdurer. Malgré la pandémie, les cérémonies commémoratives du 8-mai se sont tout de même déroulées, en respectant les règles sanitaires en vigueur et en comité restreint. Jean-Pierre Taïte, maire et Marianne Darfeuille, première adjointe ont respectivement déposé une gerbe au monument aux morts et à la plaque de la Résistance. Des élus, une délégation de la FNACA avec André Mure, président et François Befort, porte-drapeau de la section forézienne des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie et le capitaine François Perrot, chef de la caserne des sapeurs-pompiers étaient également présents.



La Marseillaise a été chantée par les participants lors de la commémoration du 8-Mai, devant le monument aux morts.

Des gerbes ont été déposées au pied de la plaque de la Résistance, au carrefour de la Libération.

Jazz vocal avec « Bloom » Samedi 5 juin

Le château du Rozier lance sa saison estivale en invitant « Bloom », trois voix, une contrebasse et une batterie. Le choix d'être soutenu par une section rythmique minimaliste confère une sonorité étonnante et singulière à ce projet vocal et acoustique : les voix, libres de toutes les originalités, osent s'aventurer là où on ne les attendait pas. Les univers musicaux de chacun s'entremêlent pour donner jour à une musique tour à tour exaltée, rythmée et épurée.

• Samedi 5 juin, 19 h, château du Rozier.
Entrée gratuite. Réservation conseillée.



La Table Ronde Traiteur

Portage de repas
à domicile
et en
entreprise

PLUSIEURS
FORMULES
sont proposées !

04 77 26 24 92

www.latableronde-traiteur.fr



Vaccination : merci à nos infirmières et infirmiers

Depuis plus d'un mois, la ville de Feurs accueille dans la salle de l'Eden le centre de vaccination inter-communal. Une structure portée par le centre hospitalier du Forez, la commu-

nauté médicale de territoire (CPTS) et soutenue par la ville et Forez Est.

L'ouverture du centre de vaccination de l'Eden a permis de passer d'une centaine à trois cents doses quotidiennes au début

du mois d'avril. Début mai, le centre de vaccination a réalisé en moyenne 2 000 doses par semaine. Depuis deux semaines, il a doublé son rythme de vaccination puisque plus de 4 000 patients venant de toute la Loire sont accueillis du lundi au samedi.

Un grand merci à tous les acteurs de santé, médecins, infirmiers, personnel administratif de l'hôpital, mais aussi les agents municipaux et intercommunaux (service événementiel, piscine, ...) qui se relèvent quotidiennement dans l'organisation de 7 heures à 19 heures. Bravo et merci aux bénévoles de la Croix-Rouge de Feurs. En avril plus de 40 bénévoles étaient présents chaque jour à l'entrée de l'Eden pour orienter et aider les personnes les plus en difficulté.

Le centre reçoit chaque matin des vaccins nécessaires par l'hôpital. Aucune dose n'a été jetée depuis son ouverture, la liste « tampon » ouverte à l'entrée de la salle permettant de rappeler les gens éligibles en urgence.

• **L'inscription pour se faire vacciner est prise via internet sur le site www.doctolib.fr ou en composant le 09 70 77 17 10, entre 6 heures et 22 heures.**



Les élus sont allés à la rencontre des infirmières et des infirmiers autour d'Agathe Depslaces, coordinatrice de l'équipe

Course en semi-nocturne Mercredi 23 juin

La fête de l'hippodrome a été annulée. Les courses prévues sont décalées au mercredi 23 juin, en semi-nocturne. Cette réunion hippique sera retransmise sur la chaîne Équidia mais ce qui est le plus important pour les turfistes est la réouverture – suivant le protocole et les règles sanitaires en vigueur – au public. Les Foréziens vont donc pouvoir revenir miser sur place et suivre les courses de visu.

L'office de tourisme Forez-Est propose, à l'occasion de cette journée hippique, une visite dans les coulisses de l'hippodrome. Si vous souhaitez y participer, il est obligatoire de s'inscrire en téléphonant au 04 77 28 67 70.

• Tél. 04 77 26 10 45 ; Site internet : www.hippodromedefeurs.com



Randonnée dans le Pilat

Dimanche 6 juin

Pour terminer la saison 2020/2021, l'association « Les Randonneurs du dimanche » propose à ses adhérents une jolie boucle dans le Pilat. Elle fera environ vingt-trois kilomètres et passera sur la commune de Saint-Romainles-Atheux. Les participants devraient longer le lac du Sapt. Le rendez-vous est donné le dimanche 6 juin à 8 h 30, place Dorian. Les marcheurs prendront le soin d'apporter un repas froid.

feurs@cimm.com • www.cimm-immobilier-feurs.com
04 77 26 36 58 • 06 52 62 51 82
2 place Geoffroy Guichard • 42110 Feurs

Votre agence de proximité

Transactions
Gestions locales
Estimations Viagers
Chasseurs de biens

cimm
immobilier

Frank Ballay

Fête de la musique 2021

La fête de la musique 2021 va pouvoir se dérouler. Il faudra se conformer aux règles sanitaires en vigueur et réserver pour participer à cette soirée festive et familiale.

Le groupe lyonnais Cissy Street (jazz, groove, funk) sera dans les jardins du château du Rozier pour cette fête. Ce groupe s'est imposé dans le paysage du jazz funk dès la sortie de son premier album éponyme, en 2017. En juin 2020, les musiciens sortent un nouvel album *La tour du pouvoir*, clin d'œil évident à Tower of Power ainsi qu'à bien d'autres pères du jazz funk auxquels ils rendent brillamment hommage tout en affirmant leur identité singulière.

C'est de la musique qu'on conseillera à tous les âges, à tous les publics et pour toutes les époques de l'année.

• **Lundi 21 juin, 18 h 30, château du Rozier. Entrée gratuite.**

Bars et restauration sur place.



Yvan Marc

Vendredi 25 juin

Pour cette soirée, le château de Goutelas et le château du Rozier s'associent pour proposer aux Foréziens cette programmation musicale. Il s'agit de la soirée « Panorama #2 ».

Avec son 8^e album *L'ancien soleil*, Yvan Marc élargit ici sa gamme chromatique de songwriter. Les morceaux ont gagné en déclivités, en panoramas, en harmonies. S'y entremêlent senteurs boisées et fragrances électroniques, peintures au pastel et compositions fauves. D'une voix veloutée et constamment réconfortante, ce chanteur des émotions intermédiaires déroule un autoportrait avec une écriture agile, concernée, poétique.

Yvan Marc est un artiste arraché de la pesanteur du présent qui poursuit son idéal en musique.

• **Vendredi 25 juin, 20 heures, château du Rozier. Entrée gratuite.**

Fête de la musique 2020

Vous pensiez avoir manqué la fête de la musique en 2020 ? Rassurez-vous, elle tombe finalement le 19 juin 2021. Baptisé le « Petit Prince de la Soul contemporaine » par le magazine Rolling Stone, Thomas Kahn, 30 ans

est un jeune chanteur, auteur, compositeur, interprète. Sa voix et son timbre nous rappellent les grands artistes noirs-américains.

• **Samedi 19 juin, 19 h, château du Rozier. Entrée gratuite.**

Le **Quinze**
FEURS

APPARTEMENTS

T2 au T4 à partir de 118 000€

Terrasse ou balcon pour chaque logement

Reste 3 T2 et 4 T3 ! (Possibilité T4)

TRAVAUX EN COURS



BUREAU DE VENTE :
15 RUE DE LA LOIRE FEURS

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 06 89 59 28 43
montage.immo@brunel-sas.fr



@lequinzeieurs



@brunelentreprise

04 77 58 04 88

www.brunelnynergie.fr

UNE SIGNATURE

BRUNEL
ENTREPRISE

CrossFit® games : un Forézien parmi l'élite mondiale

Gérald Léger vient de participer à la demi-finale internationale des CrossFit® games. Ils n'étaient que 454 dont 8 Français. Au départ de la compétition, ils étaient 7 170.

Il y a dix ans – et même avant ! –, vous auriez dit à Gérald Léger qu'il allait se retrouver dans l'élite mondiale du Crossfit® games, sa réponse aurait été très claire ! Il aurait poliment répondu que le sport et lui, « ça fait deux ». Pour lui qui est professeur de mathématiques dans le secondaire, le sport est une inconnue.

Mais ... au beau milieu de sa quarantaine, ce fut le déclic. Il chausse une paire de basket, enfle un short et un maillot et se met à courir.

Et depuis, il fait également des longueurs de crawl dans le bassin de Forez Aquatic. Puis, il a aussi découvert la gymnastique et l'haltérophilie.

Maintenant, à bientôt 52 ans, il est devenu un sportif confirmé. À tel point qu'il pratique de façon assidue – c'est le moins que l'on puisse dire – le Crossfit®. Mais qu'est-ce ? Il s'agit d'un mélange de plusieurs disciplines comme l'haltérophilie, la gymnastique, la course à pied et la natation.

« Lorsque j'ai attaqué le sport en 2013, il existait très peu de clubs en France » se souvient Gérald Léger. Il allait donc s'entraîner à Lyon. Aujourd'hui, il s'est rapproché de Feurs. Il va une fois par semaine à Saint-Just-Saint-Rambert dans la salle « 100 Pourcent Crossfit » qui appartient à son entraîneur, Jonathan Colombet.

Un an après ses premiers pas sportif, il s'inscrit au CrossFit® games, une compétition ouverte à toutes et tous. →



Gérald Léger fait régulièrement des longueurs de crawl dans le bassin de la piscine intercommunale.

En 2022 au pied de l'Acropole

« Je suis aussi qualifié pour une finale européenne ouverte à tous, l'« Athens throwdown ». Elle se déroulera à Athènes. Il s'agit d'une des plus grosses compétitions européennes. Les sélections se sont faites en 2020. Je termine 10e au classement général, seuls les 15 premiers sont retenus. Nous sommes que deux Français dans les dix qualifiés. Avec la pandémie, la finale est repoussée à 2022. Je vais attendre ... »

ROCHETTE
immobilier

ROCHETTE Immobilier vous accueille
dans ses différents bureaux de

FEURS au 8 place Carnot 04 77 28 99 71

BALBIGNY au 14 rue de la République 09 81 83 02 53

MONTROND LES BAINS au 80 avenue du Pont 04 77 94 60 01

www.rochette-immobilier.com

« Aujourd'hui, c'est compliqué pour s'entraîner correctement » ne cache pas Gérard Léger. « Avec la pandémie, la fermeture des salles, j'ai aménagé mon garage plus spécifiquement. » Il reconnaît qu'il est « très bien installé. Je m'entraîne chez moi, c'est bien. » Mais se confronter à d'autres est motivant : « Il y a une rivalité avec son voisin qui s'entraîne à côté. » Ça l'aiguillonne et le pousse dans ses derniers retranchements. Des rencontres avec des sportifs au dénominateur commun qu'il apprécie encore plus en ces temps de distanciation.

Classé 7^{ème} français cette année, il s'entraîne quotidiennement

Afin de maintenir son niveau – 7^e français en 2021 –, il multiplie les entraînements qu'il divise en fonction des différentes programmations. « Je suis le programme "Fit process compet" préparé par Florent Paillason, mon premier entraîneur lyonnais. Emma Gage (SwimWod) ancienne athlète de haut niveau me fait parvenir mon emploi du temps en natation. Chris Hinshaw, ancien triathlète de haut niveau me suit pour la course à pied. Il s'occupe de la partie cardio de tous les athlètes de haut niveau. »

Le quinquagénaire forézien, en s'entourant d'un aéropage de spécialistes

confirmés, place tous les atouts de son côté. Mais il reconnaît « que l'on peut toujours progresser. Quand on commence le sport tard, les progressions sont compliquées et plus longues. » Qu'à cela ne tienne ! Il ne soustrait aucun exercice donné. Il fait au minimum deux heures de sport par jour. À ces deux heures, il faut additionner une séance pure de natation et une autre de crossfit®.

Avec la pandémie, le circuit de la compétition est chamboulé. Pour parvenir à accéder aux demi-finales (master 50 – 54 ans), il s'est classé 500^e au niveau mondial, lors des phases de qualification. Seuls les sportifs se trouvant dans le top 10 % mondial peuvent se qualifier pour cette demi-finale.

« Nous étions 454 à concourir dans le monde lors de la demi-finale. J'ai fait mes épreuves à Saint-Just-Saint-Rambert. Ce qui me fait plus peur, c'est la découverte des épreuves la veille. Tomber sur un exercice que je ne vais pas pouvoir réaliser m'inquiète ... » L'haltérophilie est son talon d'Achille. A contrario, il est meilleur en course, gymnastique et natation.

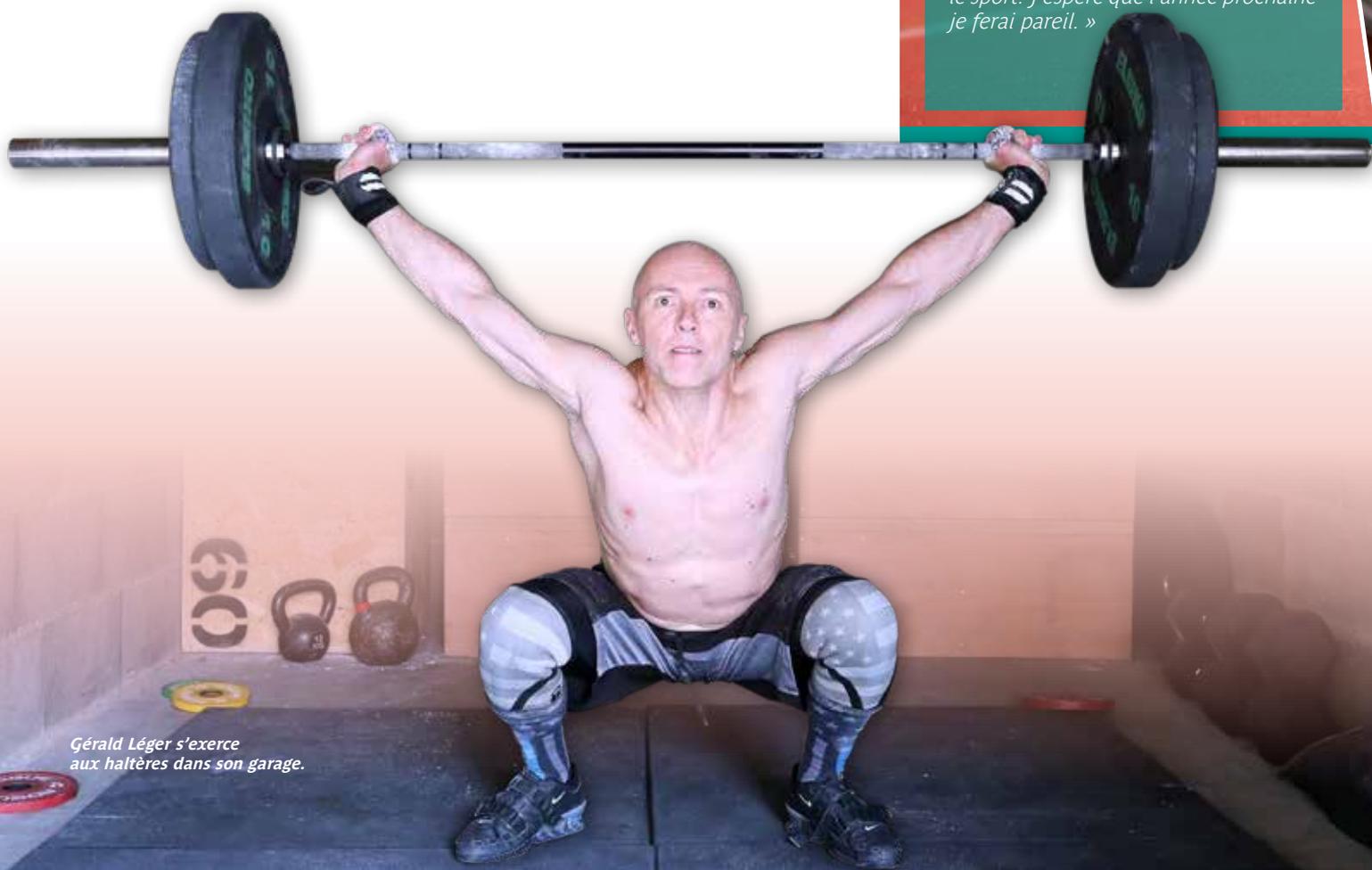
Lors de la préparation, Gérard Léger reconnaît « s'imaginer la victoire, quelque chose de positif dans la tête sans se mettre trop de pression. Je ne joue pas ma vie là-dessus. C'est un plaisir. C'est le dépassement de soi-même. »

F. P.

« Je suis allé au bout du bout ... »

« Physiquement et mentalement, je suis allé au bout du bout ... J'ai un peu mal de partout » dit-il. Il faut dire que les cinq épreuves – découvertes la veille de la compétition – ont principalement porté sur « des épreuves de force avec des séries super longues, c'était interminable et pas forcément à mon avantage. Il faut essayer de se détacher du classement. Mentalement, on reste concentré tout le temps car les épreuves se succèdent. On pense obligatoirement aux 75 épaulés à 60 kg que l'on va faire par la suite ... Dans ma tête je n'ai écouté que les conseils du coach, totalement concentré sur ses paroles. » S'il est satisfait de ses résultats, notamment d'être dans le top 100 d'une des épreuves, il reconnaît avoir calé à la dernière. « Amener une barre de 75 kg au-dessus de la tête douze fois de suite a été l'exercice le plus compliqué pour moi. C'est un poids qui, vu mon gabarit, est énorme. Je n'y suis pas parvenu. »

Sur 454 participants, il termine 325^e au classement général mondial. « Je suis plutôt satisfait même si les exercices étaient axés sur la force. J'ai suivi le tempo et le découpage des séries que me donnait le coach. J'y suis arrivé ! J'ai fait un top 100, je suis content ! On était un peu plus de 7000 au départ et à l'arrivée je fais 325^e mondial, une perf plutôt exceptionnelle ! À mon âge, c'est une belle aventure. Franchement, ça ne fait pas longtemps que j'ai attaqué le sport. J'espère que l'année prochaine je ferai pareil. »



Gérald Léger s'exerce aux haltères dans son garage.

La ville de Feurs possède d'excellentes structures sportives, c'est un atout pour l'athlète forézien.



Photos : François PERROT



La pratique des anneaux nécessite force et équilibre.

Son classement

Année	Catégorie	Classement mondial	Classement français
2021	50 - 54 ans	325 ^e	7 ^e
2020	50 - 54 ans	795 ^e	13 ^e
2019	45 - 49 ans	1 340 ^e	31 ^e
2018	45 - 49 ans	14 006 ^e	319 ^e
2017	45 - 49 ans	1 914 ^e	19 ^e
2016	Masters 45 - 49	1 961 ^e	10 ^e
2015	Masters 45 - 49	1 171 ^e	2 ^e
2014	Masters 40 - 44	3 727 ^e	-

■ Tous les sentiers mènent à Feurs...

- *L'office de tourisme Forez-Est a balisé 338 kilomètres de chemins de randonnée sur les 687 existants.*
- *Trois nouveaux parcours viennent d'être créés au départ de Feurs*

Le pôle randonnée de l'office de tourisme Forez-Est est chargé du balisage des sentiers de randonnée sur l'ensemble du territoire Forez-Est. Coralie Paitre est la responsable de cette mission officielle commandée par la communauté de communes Forez-Est. Elle est assistée dans cette mission de balisage par des élus et des bénévoles. Au total, il existe 687 km de circuits dans le topo-guide Randonnez en Forez-Est. Pour l'heure 338 km ont été balisés mais le travail se poursuit...

(Des circuits pédestres et VTT labellisés

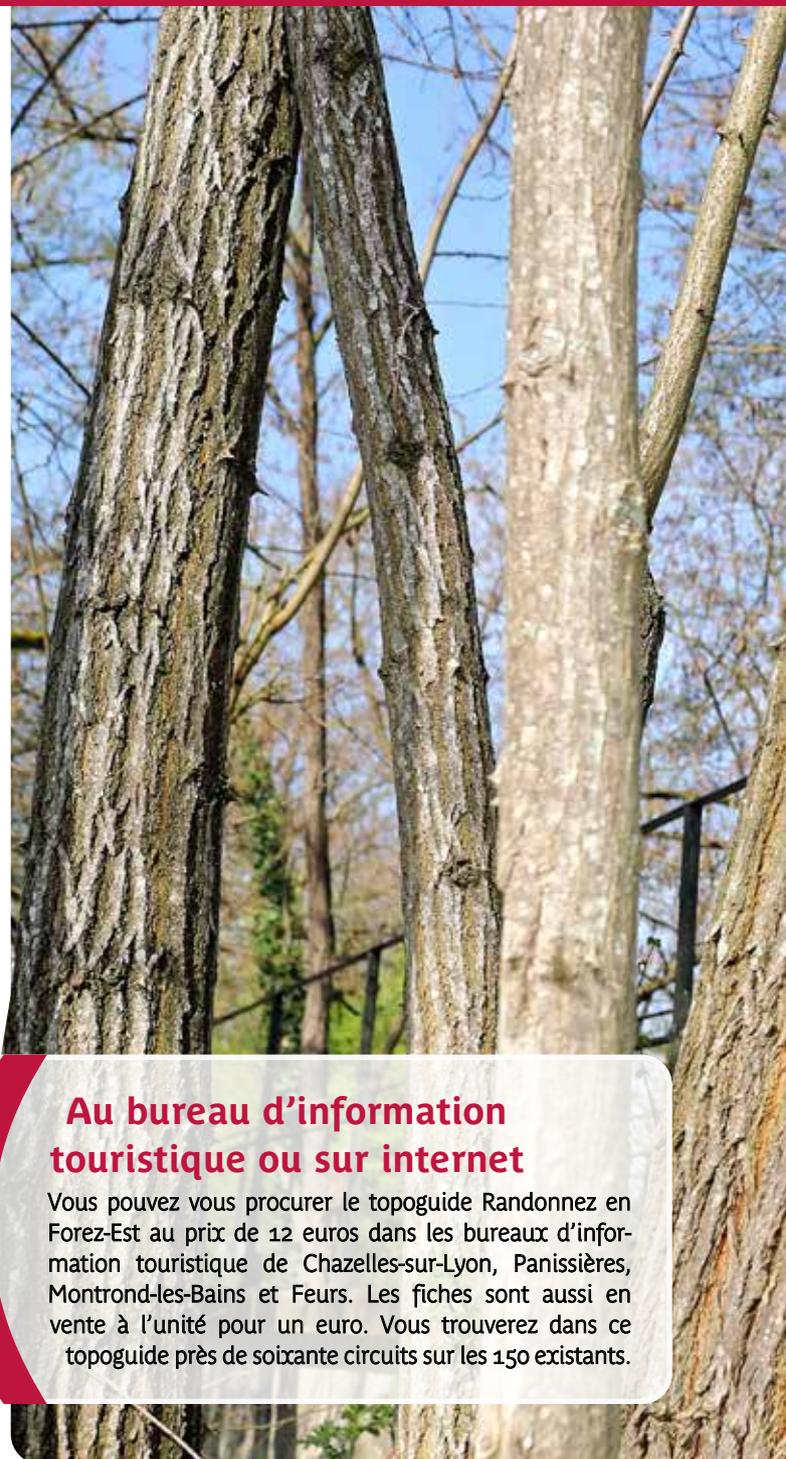
« *Le pôle randonnée a été créé en 2017 et nous avons beaucoup de projets* » explique Marion Mounier, chargée de la communication. Elle rappelle que ce n'est pas une nouveauté puisque les offices de tourisme, avant d'être regroupés sous l'égide de Forez-Est, éditaient leurs propres topoguides.

La dernière action en date a permis d'harmoniser le balisage afin que le randonneur ne s'égaré pas devant une multitude de couleurs ou de sigles. Car, il faut bien le reconnaître avant chacun faisait un peu « sa sauce ». Le système de lettrage et de couleurs est aujourd'hui identique et permet d'orienter correctement les promeneurs.

« *Toutes les communes de Forez-Est possèdent au minimum un circuit qui passe chez elles* » souligne Marion qui voit là une belle opportunité de faire connaître l'ensemble du territoire sans exception. Elle avoue que « *cela a été bien accueilli et que les communes souhaitent que cela se développe car certains circuits sont labellisés par la FFR, la fédération française de la randonnée.* » Elle insiste sur la mission importante du pôle randonnée « *car beaucoup de chemins de grande randonnée (GR) traversent Forez-Est.* » Coralie acquiesce et précise : « *Nous avons un rôle de sentinelle pour faire remonter les soucis rencontrés et les besoins d'aménagement sur les 687 km des chemins, via l'application de géolocalisation "Suricate". Mais notre mission ne se borne pas à cela. Nous créons de nouveaux circuits comme nous venons de le faire sur Feurs. Nous avons créé un parcours en direction de L'île à Cleppé sur la rive droite de la Loire, un autre part vers les ruines de Donzy et le dernier passe par le gourd de Randan.* »

Un partenariat avec Feurs TDJ 2024

L'office de tourisme Forez-Est vient de conclure un partenariat avec Feurs Terre de Jeux 2024. Les cinq circuits sont intégrés dans « Explore Terre de jeux » publié sur Facebook®.



Au bureau d'information touristique ou sur internet

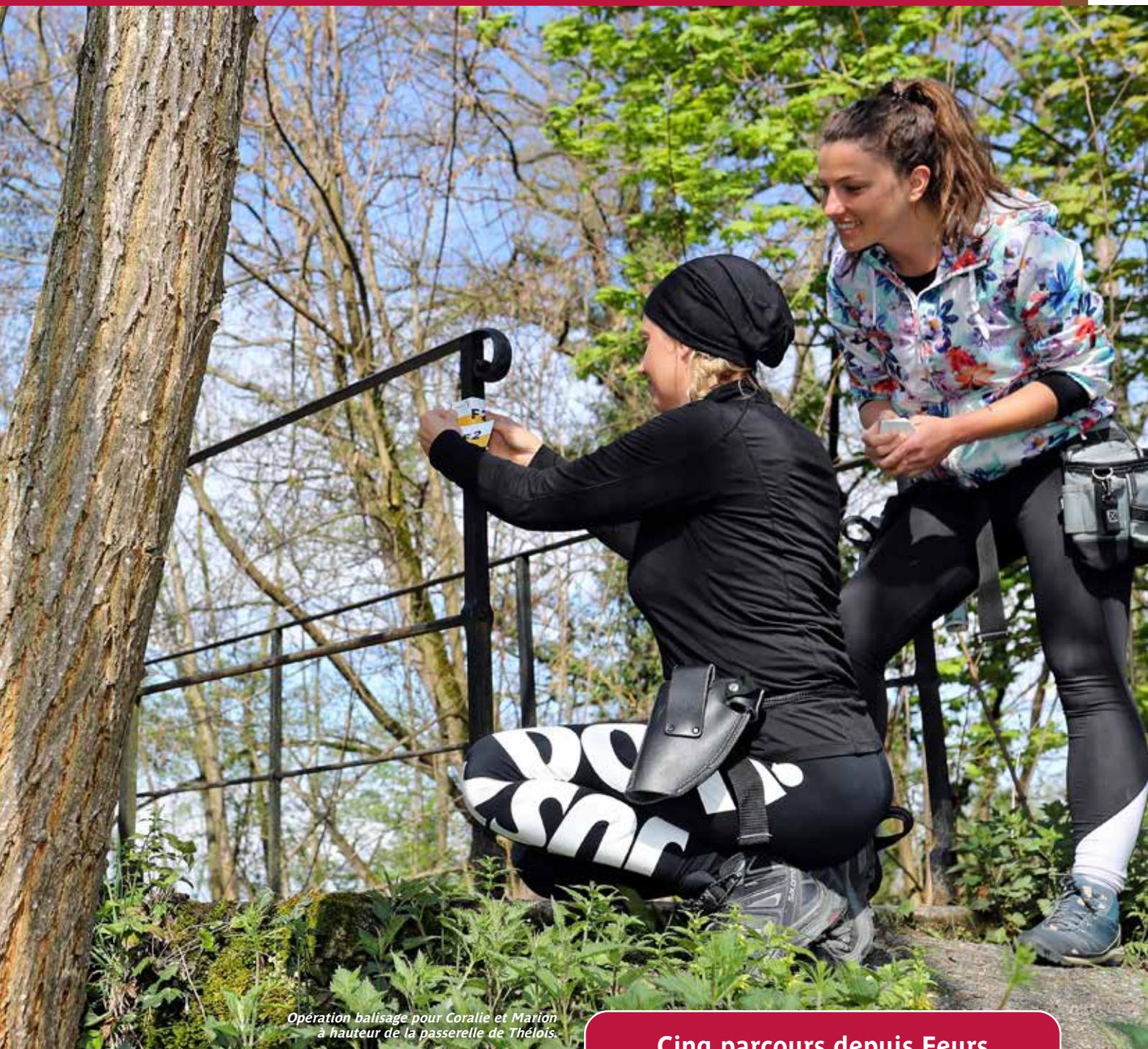
Vous pouvez vous procurer le topoguide Randonnez en Forez-Est au prix de 12 euros dans les bureaux d'information touristique de Chazelles-sur-Lyon, Panissières, Montrond-les-Bains et Feurs. Les fiches sont aussi en vente à l'unité pour un euro. Vous trouverez dans ce topoguide près de soixante circuits sur les 150 existants.

Et elle tient à préciser que ces trois nouveaux parcours sont à l'initiative de Hondo El Randhour, responsable de la section marche de la Squadra forézienne.

(330 km de boucles pour les vélos

Les demandes pour les circuits sont en progression. L'office de tourisme Forez-Est en avait enregistré plus de 18 % lors du salon du tourisme 2019 de Lyon. Depuis un an, l'augmentation est très sensible et les demandes liées à la randonnée ont doublé. La fréquentation du site internet spécialement dédié à la randonnée a explosé, + 152 % par rapport à l'année précédente avec près de 16 000 nouveaux visiteurs. Rien que pour le mois d'avril 2021, le site a enregistré sa plus forte fréquentation depuis la création de l'office avec plus de 4 450 connections.

Près de 330 kilomètres de boucles pour les vélos – dix au total – de moins de cinquante kilomètres seront jalonnés par le Département. Ces boucles, avec une faible circulation, sont parfaitement adaptées pour les cyclos.



Opération balisage pour Coralie et Marion
à hauteur de la passerelle de Thélois.

L'édition de fiches spéciales gratuites – disponibles dès cet été – pour les cyclistes entre dans le cadre du label « accueil vélo », une certification nationale obtenue par l'office de tourisme Forez-Est. « Ce label permet aux utilisateurs de savoir qu'ils peuvent compter sur certains services dans nos bureaux comme un kit de réparation, des infos et des services spécifiques aux vélos à proximité, sur les arceaux à vélo, etc... C'est un plus pour les hébergeurs et les sites touristiques du territoire qui demandent aussi la labellisation "accueil vélo" » commente Coralie. Elle insiste aussi sur l'excellente collaboration qui existe entre l'office et le comité de la Loire de la randonnée pédestre.

En 2022, une carte spéciale pour des randonnées en VTT, labellisée par la FFC (fédération française de cyclisme) sera éditée. Feurs et le Forez entendent bien devenir une destination vélo.

F. P.

• Tél. 04 77 26 05 27 ;
Site internet : www.rando-forez-est.com ;
Courriel : contact@forez-est.com

Cinq parcours depuis Feurs

Cinq circuits existent depuis le départ de Feurs. À l'exception du sentier du castor, ces parcours sont des boucles.

- Visiter Feurs (F 1) - 6 km, 1 h 30
- Le sentier du castor, en direction de l'écopole - 15 km, 3 h 30
- Les ruines de Donzy (F 2) - 13 km, 2 h 30
- Gourd de Randan (F 3) - 8 km, 1 h 30
- L'île (F 4) - 12 km, 2 h

Un plan récapitulatif de tous les circuits partant de Feurs est visible sur le kiosque, place du Forum.

Les fiches de ces circuits sont en vente à l'office de tourisme au prix d'un euro les cinq. Elles sont téléchargeables sur le site de l'office pour le même prix.

Les gendarmes foréziens durant la Seconde Guerre mondiale

Les actions de Résistance, méconnues du grand public, ont conduit deux gendarmes dans les camps de concentration. Ce dossier leur rend hommage et évoque leur engagement mais aussi leur libération et le retour des prisonniers de guerre.

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre face à l'Allemagne nazie, celle-ci ayant envahi la Pologne le 1^{er} septembre. En France, c'est la mobilisation générale et le début de la « drôle de guerre ». L'armée réquisitionne les véhicules civils.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé en forêt de Rethondes. La France est partagée entre les territoires annexés au Reich, la zone nord dite zone occupée et, au-delà de la ligne de démarcation, la zone libre. Cette dernière deviendra, le 11 novembre 1942 la zone sud lorsqu'elle sera envahie par les troupes ennemies.

La Résistance débute. Cela commence par le CDM (camouflage du matériel). Dans la Loire, le capitaine de Loisy est nommé officiellement le 6 juillet 1940 au commandement du département de la Loire. Il va alors prendre toutes les dispositions possibles pour activer le réseau des Résistants du CDM.

Dans le Forez, dès l'été 1940, des autochenilles sont cachées, sur proposition de Georges-Guichard chez son neveu Paul, à Poncins. Le comte Guy-de-Neufbourg



La nouvelle gendarmerie de Feurs en 1936

stockera 800 000 cartouches de mitrailleuse lourde dans une ferme désaffectée à Arthun. Le comte de Poncins, propriétaire du château du Palais à Feurs cachera, dans les dépendances, des autochenilles (ou automitrailleuses).

Dans l'ombre, le 10 novembre 1940, le CDM de la Loire est officiellement créé. On retrouve dans l'équipe des Résistants de la première heure, les gendarmes Antoine-Faure et René-Schreiber, en poste à la brigade de gendarmerie de Feurs.

Le 10 novembre 1940 est créé le camouflage du matériel, le CDM

Tous doivent déjà faire profil bas. La clandestinité de leurs activités parallèles s'impose comme une évidence.

De l'essence et des pneus sont entreposés, à Feurs, par ces deux gendarmes locaux.

Le 25 août 1942, le capitaine Marcel Arthaud prend le commandement des gendarmes de l'arrondissement de Montbrison. Pro-pétainiste, ce nouvel officier obéit sans sourciller aux ordres des autorités de Vichy. Il demande aux gendarmes foréziens de faire procéder à une surveillance discrète et vigilante autour du château « le Palais ».

Il est de notoriété publique que la brigade



Des véhicules de l'armée française ont été cachés dans les dépendances situées à gauche et à droite du château du Palais dès le début de la guerre.

de gendarmerie de Feurs est particulièrement sûre. On sait qu'elle recherchait les Maquisards sans trop d'ardeur ...

René-Schreiber et Antoine-Faure, membre des Forces françaises combattantes (FFC) et les autres gendarmes en poste rue de Verdun devaient tout de même procéder à certaines enquêtes. Comme par exemple suite aux outrages au chef de l'État par Lucien-Garnier qui a été dénoncé le 12 mars 1941 ou, suite à deux lettres de menaces envoyées au maire de Feurs, le 3 septembre 1941. Le 14 août 1942, les gendarmes sont sommés de se rendre au lieu-dit « la Varenne » à Poncins, dans la ferme Blanchon. Ils recueillent des témoignages. Un homme et une femme à bicyclette sont arrivés et ils ont demandé à la fermière de recevoir et cacher vingt soldats anglais pendant trois ou quatre jours. Peu de temps après, Louis-Fouilleron – membre du réseau britannique special operations executive (SOE) buckmaster spruce circuit – sera dénoncé et arrêté par la police de Vichy, le 21 août à Montbrison.

Avant la nuit du 24 au 25 septembre 1942, *Radio Londres*, malgré un brouillage lancinant diffuse les messages personnels. Un retient l'attention des Foréziens. Il s'agit de « Bien le bonjour à la bonne dame ». C'est le signal d'un parachutage imminent à Arthun. Le 25 septembre 1942, en pleine nuit, un avion de la Royale air force (RAF) survole les terres du conte de Neufbourg et largue des containers dans lesquels les Résistants trouvent du matériel d'imprimerie, du papier destiné à la presse clandestine, des pistolets et un poste émetteur radio. Et cette nuit du 24 au 25 septembre 1942, pour assurer la sécurité dans les parages, les gendarmes de Feurs assurent la surveillance des carrefours alentours.

Le 11 novembre, suite à l'opération « Torch » – le débarquement des troupes anglo-américaine au Maroc et en Algérie – Adolf-Hitler intime à ses troupes l'ordre d'envahir la zone libre française. Toute la France est occupée.

Les collaborateurs connaissent l'existence de certains dépôts clandestins. Les forces d'occupation, renseignées, foncent en ces lieux. La traque se fait plus pressante.

Arrêtés par la gestapo et jetés au cachot

La Résistance doit vite réagir. Les 60 tonnes de munitions du conte de Neufbourg sont alors immergées dans l'étang de la Loge. Au château du Palais, les véhicules sont rapidement évacués.

Il faut redoubler d'attention. Les Allemands surveillent étroitement les actions des gendarmes. La délation est monnaie courante.

Le lundi 24 mai 1943, la gestapo fait irruption à Feurs. Les membres de la police secrète du III^e Reich arrêtent les gendarmes Schreiber et Faure. Ils sont respectivement accusés pour « faits de résistance et haute trahison » et « faits de résistance pour avoir notamment refusé d'indiquer l'adresse d'un individu recherché par la police allemande ». Ils seront tout d'abord enfermés à la prison de Vichy. Quelques jours après, ils seront jetés dans les cachots de « La Mal Coiffée », la prison de Moulins.

On imagine la douleur de ces premiers jours de détention. On



Photo : François PERRROT

Les gendarmes Faure et Schreiber ont été enfermés derrière ces portes, dans les cachots de la prison de Moulins (Allier).



Les troupes d'occupation sont arrivées en novembre 1942 à Feurs. Sur ce document, l'officier demande 1 000 kg de charbon pour chauffer les chambres réquisitionnées à l'hôtel du Chapeau Rouge.

Les effectifs de la gendarmerie

Le 18 mars 1943, les gendarmes de deux pelotons de renfort arrivés la veille dans la Loire sont répartis sur l'ensemble du département dont 2 gradés et 20 gendarmes à Feurs.

Le 8 septembre 1943, un recensement des forces de gendarmerie est effectué à l'intention du préfet de la Loire. Dans le courrier signé par le capitaine Bechet, commandant par intérim la compagnie de la Loire, l'effectif théorique départemental présenté est de 6 officiers, 508 gradés et gendarmes pour 37 brigades territoriales et 12 brigades motorisés. L'effectif existant est en fait de 7 officiers et 436 gradés et gendarmes. Des effectifs détachés sont également indiqués, 7 gradés et gendarmes sont affectés à la garde du cantonnement allemand.

L'effectif théorique de la brigade de Feurs est de 8 gendarmes mais il n'y en avait que 5 en poste.

En 1945, après la Libération, neuf gendarmes veillaient sur les Foréziens. Il s'agissait des gendarmes Breton, Beaussaron, Schreiber, Faure, Coutarel, Barrat, Brisson, Duranthon et l'adjudant Perrichet.

pense à ces interrogatoires qu'ils ont dû subir. Ils ont connu le mitard de « La Mal Coiffée ». Dans les entrailles de cette vieille bâtisse du XIV^e siècle, face à la cathédrale de Moulins, ils ont retrouvé des Résistants bourbonnais. Ils ne se connaissaient pas mais ils partageaient la même soif d'évasion – illusoire –, la même soif de liberté pour la France. Ils étaient face à l'horreur et à l'absurdité de l'homme. Au fond de leur cachot, derrière les lourdes portes en bois aux énormes et vieux verrous, ils entendaient les râles de ceux que l'on torturait.

Mais ce n'était malheureusement qu'une étape. Ils allaient connaître, dans les camps de concentration l'avitaillement de l'être humain.

Fin septembre 1943, ils seront internés au fort de Romainville.

Tous deux étaient classés « NN », Nacht und Nebel que l'on traduit en français par « nuit et brouillard ». Ce lugubre classement « NN » était donné aux personnes représentant un danger pour l'Allemagne. *In fine* ils devaient mourir sans laisser de trace comme l'ont clairement dit Heinrich-Himmler chef des SS et le maréchal Wilhelm-Keitel, chef du commandement suprême de la Wehrmacht, un des instigateurs du décret « NN ». ⁽¹⁾

René-Schreiber sera ensuite déporté au camp de Neue Bremen avant d'être incarcéré à la prison de Trèves puis dans celle de Cologne. Le 27 novembre 1943, il est déporté au camp de concentration de Sachsenhausen. Il est affecté au kommando Heinkel. Il y fabriquera des pièces pour les bombardiers allemands HE 177. Il franchira une dernière fois la grille du camp, tournant le dos à l'inscription commune de tous les camps de concentration nazi : « Arbeit macht frei », le travail rend libre.

Par décision ministérielle, il porte le titre de déporté Résistant. Il recevra la Médaille militaire et la médaille de la Résistance.

Antoine-Faure sera transféré à la prison de Sarrebruck puis déporté au camp de Sachsenhausen. Il quitte ce camp lors d'une marche de la mort qui le conduit jusqu'au Stammalger II E, à Schewrin.



À leur retour de déportation les gendarmes René-Schreiber (à gauche) et Antoine-Faure et leurs familles, à Feurs en 1945.

Revenu vivant de l'enfer, il porte aussi le titre de déporté Résistant. La République lui confère la Médaille militaire, la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze et la médaille de la Résistance.

Antoine-Faure et René-Schreiber poursuivent ensuite leurs carrières. Antoine-Faure à la brigade de Saint-Galmier, René-Schreiber à celle de Bischwiller, dans le Bas-Rhin.

François Perrot

(1) Himmler s'est suicidé lors de son arrestation en avalant une pilule de cyanure ; Keitel est monté sur l'échafaud après sa condamnation à mort lors du procès de Nuremberg.

Archives départementales de la Loire



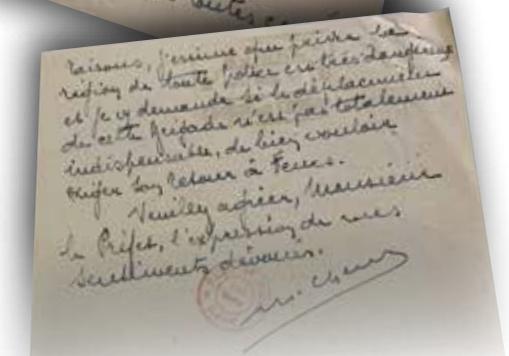
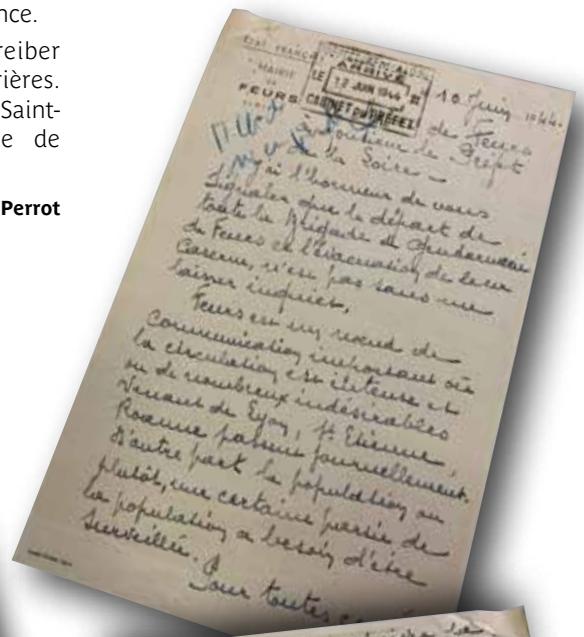
Désertion

Alors qu'en avril 1944, la population compte toujours sur les gendarmes, la vie forézienne se poursuit. La Société hippique de la Loire demande même par courrier au préfet « vingt-trois gendarmes à pied ... pour être à notre disposition et à leur poste au champ de courses à 13 heures précises pour les quatre réunions hippiques projetées en 1944 ».

Après le débarquement en Normandie, de nombreux gendarmes rejoignent le maquis. C'est le cas à Feurs. Le 10 juin 1944, le maire de Feurs avise le préfet faisant part de son inquiétude en

raison du « départ de toute la brigade de gendarmerie et l'évacuation de leur caserne ».

La maison Guichard – Martin écrit au maire de Feurs le 12 juin 1944. « Dépourvus de police, nous avons l'honneur de vous informer qu'au cours d'une nuit dernière, ... , d'après notre enquête, il nous a été volé à notre dépôt d'essence situé rue du Rozier, 12 fûts de 200 litres de carburant et 15 bidons de 50 litres d'alcool dénaturé ». Le maire fait suivre au préfet en le priant « de bien vouloir intervenir pour le rétablissement d'urgence de la brigade de gendarmerie de Feurs ».



• Sources : Service historique de la Défense, centre historique des archives de Caen, département des fonds d'archives, division archives des victimes des conflits contemporains ; Le camouflage du matériel militaire dans la Loire, communication de Ph. de Loisy, bulletin de la Diana ; Archives départementales de la Loire ; Les gendarmes du groupe France de l'armée secrète de la Loire par le général CR Adrien-Maurice Sanvoisin ; Déclarations du comte de Neufbourg et de Marguerite Gonon (ADL) ; La Résistance civile dans la Loire par René Gengtgen ; Site internet : <http://www.bddm.org>

« Mon père est allé les chercher à leur libération des camps de concentration »

Lucien Fayet avait 19 ans lorsque son père s'est rendu à Strasbourg pour rapatrier les gendarmes Faure et Schreiber qui avaient survécu à l'horreur. Témoignage.

« Mon père connaissait bien les gendarmes de Feurs. Ils venaient se ravitailler chez nous. Ils étaient cinq à la brigade » se souvient Lucien Fayet, 95 ans. Il avait, 19 ans en 1945 lorsque l'Allemagne nazie a signé sa reddition.

« Je m'en rappellerais toute ma vie ... »

« Nous étions très amis avec eux et j'ai couché plusieurs fois chez la famille Breton. Nous avons appris l'arrestation des deux gendarmes. Elle s'est faite au carrefour central. À la fin de la guerre, le gendarme Breton est arrivé à la maison et annonce à mon père : "ça y est, ils ont été libérés !" Ils étaient à l'hôpital de Strasbourg. Immédiatement mon père a dit "on va les chercher !" Et, avec sa voiture Talbot, lui et Breton sont partis à Strasbourg. À l'hôpital, ils n'ont pas voulu qu'ils partent tout de suite. Mon père et le gendarme Breton ont attendu une journée à Strasbourg avant de revenir chez nous, à Saint-Laurent-la-Conche. Je m'en rappellerais toute ma vie lorsqu'ils sont descendus de la voiture ... ils étaient dans un état ... ils n'avaient que la peau et les os. Je le revois descendre de la voiture comme si c'était hier. J'ai les images devant moi. Auparavant,



Lucien Fayet tient dans ses mains une photo du véhicule Talbot avec lequel son père a rapatrié les deux gendarmes.

Le cantonnement des troupes d'occupation à Feurs

Dans les archives de la mairie de Feurs, un document envoyé le 6 octobre⁽¹⁾ au service des relations franco-allemandes de la préfecture de la Loire détaille les différents hôtels et lieux réquisitionnés pour le cantonnement des troupes de la Wehrmacht. Il s'agit de l'hôtel du parc et de Provence, de l'hôtel du chapeau rouge, de l'hôtel de la gare, de l'Eden, de la Boule laïque, de la Légion des combattants, place de l'hôtel de ville, des Compagnons de France rue du Palais, Charpin de Feugerolles rue Victor de Laprade, Familia, Corniau rue de Saint-Étienne, comice agricole, maison Saffangeon rue de la Guillotière, maison Galvin place Guichard, maison JOC place bovine et maison des abattoirs rue de la Loire.

Bordeaux, le 6 octobre 1943
Préfecture de la Loire
Service des Relations Franco-Allemandes

1. Ordre de Réquisitionnements chambres et hôtels
Hôtel du Parc et de Provence
Hôtel du Chapeau Rouge
Hôtel de la Gare

2. Cantonnements divers
Eden, rue Gambetta
Boule laïque, rue Gambetta
Légion des combattants, Place Hôtel de ville.
Compagnons de France, rue du Palais
Charpin de Feugerolles, rue de la Guillotière
Familia, rue de Saint-Étienne
Corniau, rue de Saint-Étienne
Hôtel du Parc et de Provence, rue de Saint-Étienne
Comice agricole, rue de la Guillotière
Maison Saffangeon, rue de la Guillotière
Maison Galvin, Place Guichard
Maison JOC, Place Bovine
Maison des Abattoirs, rue de la Loire

En Vierge, le 6 octobre
plus recommandé

j'étais allé à la brigade chercher les familles. On les attendait tous ensemble. Nous personnellement nous n'avons jamais su pourquoi ils ont été arrêtés ... »

Après le déchirement de cette brutale séparation le 23 mai 1943, on imagine aisément la joie des retrouvailles et les larmes de bonheur perlant sur les joues. Cela faisait presque deux ans, jour pour jour, qu'ils avaient été enlevés. Deux années durant lesquelles les nouvelles furent très rares voire inexistantes.

Ils ont eu en eux une force intérieure pour survivre, pour résister à la déchéance et la barbarie humaine. Probablement cette même force qui les a conduites à s'engager dans la Résistance française, pour faire honneur à la gendarmerie.

(1) N.D.A. : aucune année n'est mentionnée mais on peut penser qu'il s'agit de l'année 1943.

« Ils faisaient peine à voir »

Maryse Staron, fille du gendarme Jean-Duranthon, était encore enfant lorsque les gendarmes Faure et Schreiber sont revenus de déportation.

Avant d'être gendarme, Jean-Duranthon le papa de Maryse Staron, était mineur de fond. Elle raconte : « On habitait à côté de la gendarmerie du Chambon-Feugerolles. Il voit une affiche concernant le recrutement. Il s'inscrit et, à 30 ans, en 1941, il fait l'école préparatoire de la gendarmerie de Pamiers, dans l'Ariège. Après six mois de formation, il est nommé à Régny, à côté de Roanne. Il s'est engagé dans la Résistance. » Elle sort, de la sacoche en cuir que son papa utilisait lorsqu'il était en activité, une lettre du gouvernement provisoire de la République française. Elle certifie la participation de son papa au maquis de Fragny, groupe d'action du réseau Acolyte, en qualité de sergent.

Les Allemands sont partis à sa recherche, sans parvenir à l'arrêter. Un bruit se répand : il y aura des représailles et Maryse va être prise en otage. *Illico presto* elle est cachée dans la maison d'une de ses tantes avec interdiction formelle de sortir. Elle attendra une semaine avant de réapparaître.

En février 1945, Jean-Duranthon sort de

l'ombre. Toute la famille se retrouve à Régny. « À la gendarmerie, mon papa avait un side-car » se souvient sa fille. Régny, il n'y restera pas longtemps car il sera affecté à Feurs le 17 avril 1945. Là, le vélo était son moyen de locomotion, comme pour les autres gendarmes. Le chef de la brigade forézienne était M. Périchet. S'il était gendarme à Feurs, la famille Duranthon ne réside pas encore rue de Verdun, faute de place. « Nous habitons à la station d'étalons, boulevard de l'hippodrome, où se trouve maintenant la caserne des sapeurs-pompiers. »

Elle n'a que 9 ans en 1945 lorsqu'elle arrive dans la capitale du Forez mais des souvenirs sont indélébilement gravés dans sa mémoire. « Je me souviens de les voir tous les deux, maigres, la peau sur les os » dit-elle lorsqu'elle évoque le retour des gendarmes Faure et Schreiber. « Ils faisaient peine à voir. Dès que cela a été possible, une grande fête en leur honneur a été organisée dans la cour de la gendarmerie, rue de Verdun. C'était une jolie fête, il y avait le maire. M. et Mme Schreiber étaient très amis

avec mes parents. C'étaient des braves gens. Ils étaient Alsaciens et leur accent était très prononcé. Je vais vous raconter une anecdote à leur sujet. Ils s'appelaient "Chou" et "Choutte". Elle était souvent à la fenêtre. Un jour elle lui dit "Chou, gonfle-moi ma vélo". Et son mari lui répond "on ne dit pas ma vélo mais mon vélo". Cinq minutes après Mme Schreiber revient à la fenêtre et appelle son mari et crie "Chou, gonfle moi mon bicyclette ..." Ça me fait toujours rire ! »

Elle évoque les souvenirs de son papa qui, lui-même parlait souvent de l'action de Jean-Beau, responsable des Résistants Foréziens et de ses compagnons.

Elle sauve un enfant des flammes

Au gré des mutations, un appartement se libère rue de Verdun, dans la gendarmerie construite en 1938. La famille Duranthon va s'y installer.

Le dimanche 20 juillet 1947, un événement va marquer la vie de la petite Maryse. « Nous avons eu un été extrêmement chaud, caniculaire même. À 6

Maryse Staron conserve précieusement la sacoche, les documents et les médailles de son papa.





Photo : collection privée Maryse STARON

Le gendarme Jean-Duranthon.

heures du matin, nous avons été réveillés par un militaire qui passait en voiture rue de Saint-Étienne. "Au feu, au feu !" criait-il. Effectivement, la toiture et les combles étaient en feu. Notre appartement était juste en dessous du grenier. J'étais petite, je courais dans le couloir. Dans le logement en face de chez nous, il y avait la famille Coutarel. Mme Coutarel était à la messe. Elle avait laissé son petit garçon. Je m'entends encore lui dire viens vite, viens vite il y a le feu ? » Le prenant par la main, elle l'enjoint de venir avec elle. C'est ainsi qu'elle le sauva. Le journal *La Dépêche La Liberté* daté du 21 juillet 1947 narre ce violent sinistre et rapporte que : « L'appartement du gendarme Coutarel fut totalement détruit, ainsi que tout leur mobilier. Leur jeune enfant qui couchait dans une chambre sur la rue, fut sauvé de justesse quelques minutes avant que la toiture en flammes ne s'effondrât ». Le gendarme Coutarel – qui avait participé en Août 1944 aux combats d'Estivareilles, à côté de Saint-Bonnet-le-Château – avait déjà été sinistré par un bombardement lors de sa précédente affectation, à Saint-Étienne. L'appartement du gendarme Schreiber fut aussi ravagé par les

flammes. Le journal relate aussi l'action de « tout le corps des sapeurs-pompiers ; ceux-ci, en effet, firent l'impossible pour lutter efficacement et victorieusement contre le feu. Que leur chef, le capitaine Leclerc, trouve ici toute la gratitude de la brigade de gendarmerie ».

Maryse Staron se souvient aussi d'un violent orage. Côté rue, il y avait deux acacias devant l'entrée de la brigade. « Ça tonnait très fort. On était tous dans le logement du chef. On avait encore en mémoire l'incendie. Dans un fracas épouvantable, le tonnerre est tombé sur un acacia, juste devant nous. Mme Schreiber distribuait de l'eau de Lourdes. Ce sont de vieux souvenirs mais je m'en souviens bien ... Je me rappelle aussi qu'un accident a traumatisé mon père : la collision entre un car et un train, à Civens. C'était le 15 août 1945. »

Le gendarme Jean-Duranthon est resté 16 ans en exercice à Feurs avant d'y prendre sa retraite. Il est décédé en juin 1999. Il a été décoré de la Médaille militaire et de la Médaille commémorative 39/45 avec barrette « Libération ».

F. P.

« On savait très bien de quel côté étaient les gendarmes de Feurs ! »

Claude Brandon était adolescente à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Louis, son frère aîné était dans la Résistance. Souvenirs ...

Durant la Seconde Guerre mondiale, à Feurs comme partout, certains étaient taiseux d'autres – malheureusement – étaient nettement plus bavards ...

Claude Brandon est adolescente à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs décennies après, des souvenirs restent indélébilement gravés dans sa mémoire. Notamment l'ambiance qui régnait dans la ville. Un climat quelque peu délétère en raison des collaborateurs et des dénonciateurs ...

« Mon frère était au maquis. Il passait tout de même nous voir à la maison. Alors qu'il était chez nous, vers 8 h 30, 9 heures du soir, deux gendarmes de Feurs ont frappé à la porte. Par les temps qui couraient, on savait ce que cela présageait ... Mon père a ouvert. Entre-temps mon frère avait sauté par la fenêtre pour aller se cacher à l'extérieur. Les gendarmes ont dit : "On nous a dit

que votre fils est là !" Mon père nia. Les gendarmes, tout en restant sur le pas de la porte, ont alors répondu : "Nous avons fouillé toute la maison, même sous les chaises, et nous n'avons vu personne ..." Ils ne sont même pas rentrés sinon ils auraient vu le sac et les chaussures de mon frère. C'était clair, on savait très bien de quel côté étaient les gendarmes de Feurs ! »

Au cours de son périple de Résistant, Louis-Brandon – alias Georges dans la clandestinité – s'est aussi rendu à Cottance. « C'était chez ma grand-mère et ma tante » raconte sa sœur. Un bref séjour pourtant discret dans ce petit village des monts du Lyonnais. Mais les langues se délient à mauvais escient auprès des gendarmes de Panissières. Ceux-ci se rendent au bourg de Cottance pour vérifier la véracité de la délation. Leur visite n'est pas une visite de

Louis-Brandon, après la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Photo : collection privée Claude BRANDON



La rue de la République à Feurs, avant que le couvre-feu ne soit imposé.

Photo : collection privée François PERROT

courtoisie, loin de là ! Les gendarmes panissériens interrogent avec une grande énergie les deux Cottançois. Elles n'ont jamais acquiescé. Voulant arriver à leurs fins, les gendarmes usent de tous les stratagèmes pour les faire avouer. Ils y parviennent ... Mais Louis-Brandon – vingt-quatre ans à l'époque –⁽¹⁾ était déjà loin, poursuivant avec ses amis Résistants des Forces Françaises de l'Intérieur ce travail de sape envers l'ennemi nazi et les miliciens.

Sont-ce ces mêmes gendarmes de Panissières qui, sur ordre et en présence d'André-Boutemy, préfet ligérien à la solde de Vichy, ont attaqué le maquis FTPF (francs-tireurs partisans français) de Montchal ?

Rien n'est sûr. Ce qui est probablement certain c'est la réaction du maréchal des logis-chef Jules-Gérardin, pétainiste convaincu, chef de la brigade de Panissières. Ayant eu vent du cantonnement – dès le 10 mars 1944 – des Résistants du maquis « Vendémiaire » au lieu-dit « Le Magat » à Montchal, il fait remonter l'information à sa hiérarchie.

Au petit matin du 19 mars 1944, sur des sols détrempés par les pluies diluviennes des jours précédents, les Résistants sont traqués par un escadron des GMR (groupe mobile de réserve). Ce détachement français est renforcé par un groupe de gendarmes du secteur, sous le commandement du capitaine

Marcel-Arthaud, de la compagnie de Montbrison.

Cinq Résistants FTPF sont tués dans l'assaut. Quatre autres sont arrêtés peu après. Ils sont emprisonnés au fort de la Duchère, à Lyon. Ils y sont torturés avant d'être « jugés » par la cour martiale du SQMO (secrétariat général au maintien de l'ordre) de Lyon. Un « jugement » qui n'est qu'un simulacre. Avant même leur comparution, les documents émis par la cour martiale sont déjà remplis et les condamnations à mort déjà prononcées. Ils sont fusillés par des membres de la Milice française de Vichy, dans les fossés du fort de la Duchère.

Deux gendarmes abattus en pleine rue

Le 26 mai 1944, le capitaine Marcel-Arthaud revient à Panissières. Il est exécuté en pleine rue, place de la République, à 12 h 30. Les gendarmes l'accompagnant ont visé le tireur et lancé la chienne policière Myrza III à ses trousses. L'animal a été blessé par l'assaillant et ce dernier n'a pas été retrouvé.

Pour éloigner le maréchal des logis-chef Jules-Gérardin de son secteur après avoir reçu deux lettres de menaces, la hiérarchie lui demande de rejoindre l'unité de Montbrison. La Résistance le retrouve et l'abat le soir du 29 mai 1944 tout en haut des escaliers de la rue Claude Henrys à Montbrison, à côté de l'église

Saint-Pierre et à deux pas de la gendarmerie de Montbrison. Le préfet rend compte de « la nature de l'incident » (sic) au colonel Wittekind, chef de la Sicherheitspolizei (police de sécurité). Les recherches concernant les deux attaquants sont restées infructueuses.

Deux enquêtes, diligentées en 1945 et 1946, n'ont jamais permis de prouver la participation effective de Gérardin à l'attaque du maquis. Il en a été de même pour son adjoint le gendarme Marcel-Bonnet qui naviguait lui aussi dans la même mouvance. Ce dernier s'est du reste enfui de Panissières. Toutefois, si les chefs des gendarmes de Panissières avaient une fâcheuse tendance à collaborer avec le régime de Vichy et ses suppôts, d'autres gendarmes de cette même unité adhéraient en aucune façon à leurs doctrines.

F. P.

(1) Louis-Brandon s'engagea ensuite dans l'armée française. Il participa à la libération de l'Alsace. Après être passé à l'École militaire, il a été nommé lieutenant à la Légion étrangère. Il termina sa carrière comme colonel dans l'infanterie en ayant été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

• Sources : www.maquis-azergues.com ; <https://fusilles-40-44.maitron.fr> ; État civil de la commune de Panissières ; *Les gendarmes du groupe France de l'armée secrète de la Loire* par le général CR Adrien-Maurice Sanvoisin ; *Résistance Loire* par René Gentgen ; *Les résistances dans le département de la Loire* par Pascal Chambon ; Archives départementales de la Loire.

« Mon père m'a toujours dit qu'il n'y avait rien à craindre des gendarmes de Feurs »

Gérard Bon évoque les souvenirs de feu son père, Marcel, vétérinaire à Feurs, ancien prisonnier de guerre.

« Mes parents sont arrivés à Feurs en 1938 » raconte Gérard Bon, leur fils. « Mon père, originaire de Villars-les-Dombes, diplômé de l'école vétérinaire de Lyon, avait repris la clientèle de M. Prullière, vétérinaire rue de la Loire, qui venait de décéder. Pendant la "drôle de guerre", ma mère, diplômée en pharmacie de la faculté de Lyon avait remplacé M. Gabriel-Faure, pharmacien rue Auguste Broutin, mobilisé en 1939. Plus tard, lorsque celui-ci quitte Feurs, en 1949/1950, elle a repris la pharmacie qui est maintenant tenue par Olivier son petit-fils, fils de ma sœur Michèle, épouse Mermier, décédée en 1999. »



Un ordre de réquisition intimant de se mettre à disposition de la SNCF comme garde-voie.

Marcel-Bon est sous-lieutenant vétérinaire de cavalerie au 19^e GRDI de Lyon, unité du 9^e régiment de cuirassiers de Lyon. Il est capturé par les Allemands lors de la retraite de Belgique, en juin 1940. « C'était à Felleries, dans le Nord » précise son fils. Prisonnier de guerre, il va rester jusqu'en juillet 1941 à Nienburg/Weser, près de Brême, dans l'Oflag XB. C'est là, derrière les barbelés, qu'il retrouve René-Jourlin, fils aîné de Stéphane-Jourlin, un des dirigeants du garage de l'avenue Jean-Jaurès. Il est ingénieur à Lyon.

« Mon père a bénéficié d'une libération sanitaire. Les Allemands craignaient les épidémies du bétail en France et ils ont libéré, petit à petit, les vétérinaires qui n'étaient pas considérés comme arme combattante dans la Wehrmacht. Quand il est revenu à Feurs, il était en zone libre et n'a revu les Allemands qu'en novembre 1942, après le débarquement des alliés en Afrique du Nord » poursuit Gérard Bon.

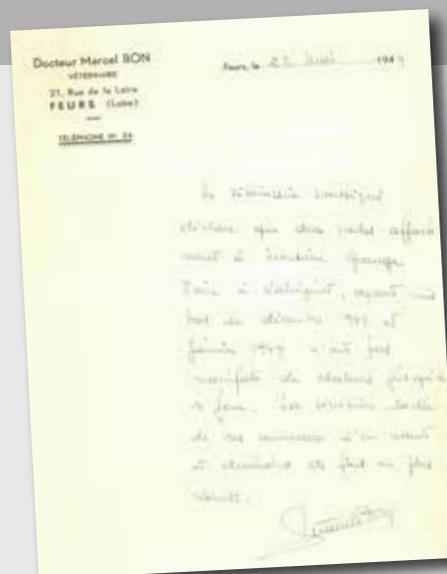
Il reprend donc son activité de vétérinaire et la famille réside rue de la Loire.

« Juste en face du dépôt des Jourlin avec lesquels ils étaient très amis. Mon père avait des difficultés pour trouver de l'essence pour sa Peugeot 202. Il roulait en moto, en vélo ou avec un gazogène monté sur une 402 Peugeot. C'est Claudius-Villard, l'ancien garagiste de la rue Victor Hugo, autrefois mécano au garage Jourlin avenue Jean-Jaurès, qui le lui avait monté. Baptise-Jourlin, père de Robert faisait démarrer son gazo en le tirant, tous les matins, avec un camion. »

Pour circuler de nuit, l'utilisation d'un phare Notek était obligatoire en raison du couvre-feu. Ce qui fait dire à Gérard Bon : « Je possède toujours ce phare spécial pour ne pas attirer l'attention des aviateurs anglais, la nuit. Il est de couleur jaune sable de l'Afrika korps. Mon père aurait dû le monter sur sa 202 pour pouvoir rouler la nuit. Mais il ne l'a jamais fait ! »

Son statut de vétérinaire ne l'empêche pas d'être réquisitionné. « Il m'a dit qu'il était mobilisé la nuit comme garde-voie ferrée avec un gourdin comme seule arme, pour protéger le chemin de fer contre la Résistance (!) Il était posté près du passage à niveau de la route de Salvizinet. »

Son père lui a aussi raconté qu'une fois « les Résistants lui ont fauché sa 202 devant la maison car ils avaient les Allemands "aux fesses" et que leur voiture n'avait plus d'essence. Ils l'ont abandonnée à la place de la petite



Certificat médical établi par le docteur Marcel-Bon, vétérinaire, le 22 mai 1944.

Peugeot. C'était une Renault Vivastella grand sport, une superbe voiture. Mon père ne savait pas qu'en faire ... Aussi M. Jourlin, qui connaissait bien le responsable du groupe des Résistants concerné, a remorqué cette voiture avec un camion jusqu'à Saint-Bonnet-le-Courreau et a ramené la 202 de mon père. »

Afin de pouvoir se rendre, de jour comme de nuit, au chevet des animaux malades, Marcel-Bon possède un ausweiss (laisser-passer) permanent. « Il circulait dans le secteur et il rencontrait souvent les gendarmes de Feurs. Ils étaient à vélo. Mon père m'a toujours dit qu'il n'y avait rien à craindre des gendarmes de Feurs, qui étaient assez complaisants. Mais, il n'en était pas de même avec ceux de Panissières et je ne vous donnerai pas le qualificatif qu'il leur accolait ! Ils venaient jusqu'au "Pavillon", sur la route de Lyon, à Salt-en-Donzy pour essayer de coincer les Foréziens qui allaient au ravitaillement dans les monts du Lyonnais, vers Saint-Martin-Lestra. »

F. P.

En partant de la gauche, Marcel-Bon est le troisième assis en tailleur au premier rang. René-Jourlin est le second à gauche, debout. C'était en 1940 à l'oflag XB de Nienburg-am-Weser.



Le retour des prisonniers de guerre

Le 15 août 1945, la municipalité forézienne a rassemblé les PG foréziens. Paul-Bonhomme, membre du comité de la Libération, est le président de la section.

« Dès la fin de l'hiver 1941, les premiers évadés arrivèrent à Feurs. Je me souviens des Paul Bonhomme, Paul Tirole, Robert Kemlin, Auguste Demard ... Cette équipe se mit à fabriquer des faux papiers, documents et photos truquées pour faciliter nos évasions » racontait Jacques-Limousin, secrétaire local et cantonal de l'association des prisonniers de guerre. C'était dans *Le Petit Forézien* n° 47 de juin 1994. Jacques-Limousin s'était évadé du camp de Rava-Ruska, en Ukraine.

À la fin du conflit, la municipalité forézienne a souhaité rassembler les P. G. comme on disait à l'époque. C'était le 15 août 1945. À cette occasion, Paul-Bonhomme, le premier président de l'association fit un discours émouvant. En voici de larges extraits.

« Au cours de l'été 1940 qui vit sombrer nos belles illusions, plus de deux cent hommes de notre petite ville apprenaient à leurs dépens à apprécier à leur

juste valeur les bienfaits de la Liberté et à développer dans leur cœur l'amour de notre cher pays de France.

Parqués puis poussés sur les routes en direction du Nord, entassés dans des wagons à bestiaux, nous sommes parvenus fourbus, harassés, morts de faim dans quelques coins perdus d'un pays propice aux pommes de terre et aux grandes manœuvres.

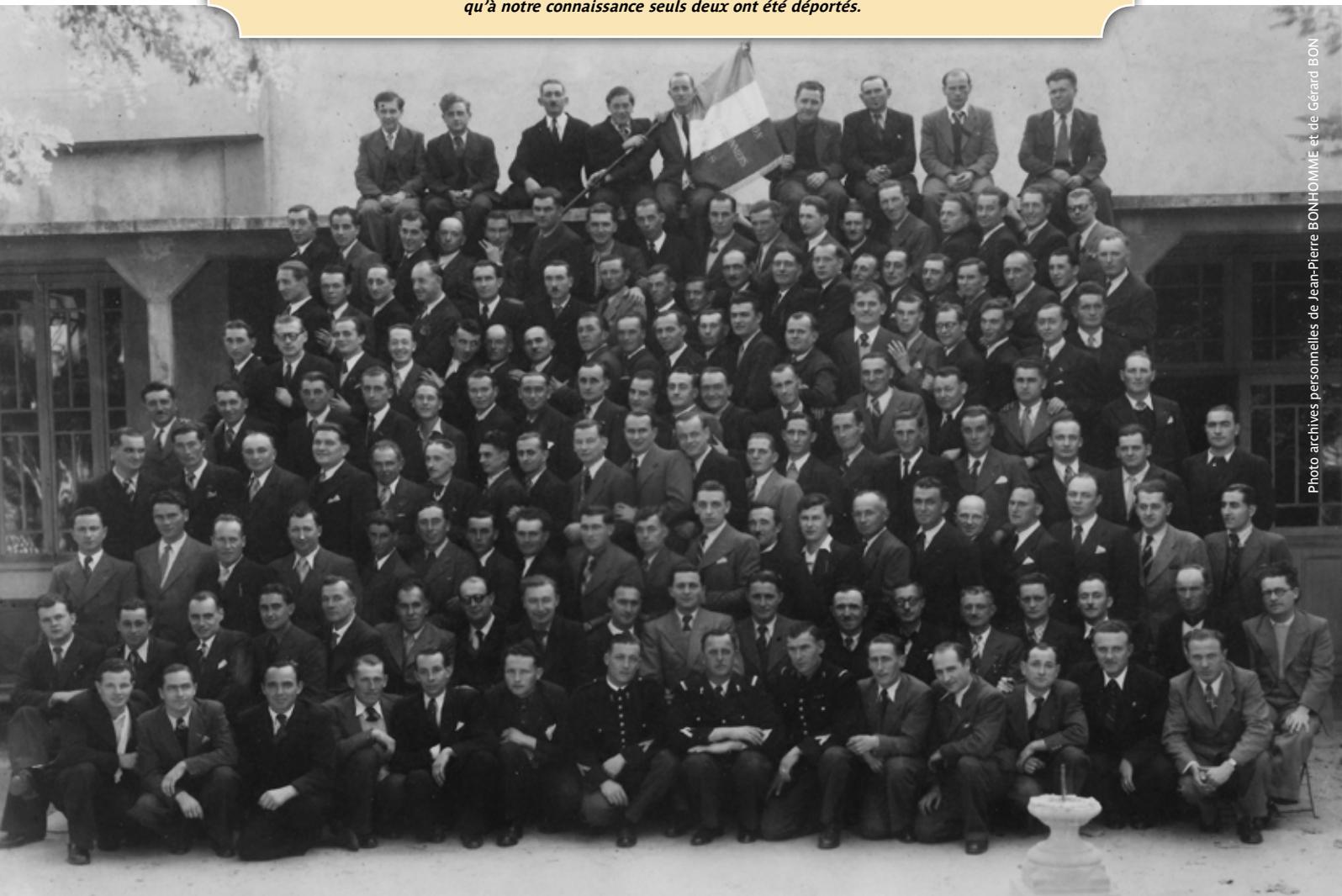
Triés, désinfectés, tondus, dépouillés de tout, nous sommes expédiés en kommando pendant que nos officiers rejoignent des camps spéciaux. Parmi nous quelques-uns ont eu le bonheur d'éviter même cette première étape, d'autres ont fait un séjour plus heureux en Suisse, la majeure partie a connu le stalag, le kommando.

Et pendant les longs mois, les longues années qui s'écoulaient lentement, le prisonnier derrière ses barbelés, au travail, pendant les alertes, a pensé, il a

rêvé, ... rêvé à la France certes, mais surtout à ce petit coin de France qu'il chérissait avant tout, à son Forez ... Feurs, ... c'est tout pour lui. Ce nom résume toute sa famille, son amour, sa raison de vivre ... de tenir. Et dans son rêve lui apparaît, derrière les barbelés qui semblent vouloir brouiller son souvenir le long clocher dentelé de notre église, l'avenue de la gare, le parc verdoyant et l'hippodrome artistement fleuri, l'animation des jours de marché qui le fait renier toute tentative des "Boches" [sic] lui annonçant les restrictions en notre pays. Et bercé par ce rêve qu'il idéalise chaque jour davantage, le prisonnier a attendu un an, deux ans ... jusqu'à cinq ans. Puis subitement témoin d'une destruction ou d'une débâcle sans précédent, au sein même de ce pays qui le retenait loin de son idéal, le prisonnier libéré rejoint son rêve, son foyer.

Ah ! Le beau jour ... voyage de retour pénible, mais inoubliable jusqu'à l'heure

Les prisonniers de guerre foréziens ont posé le 15 août 1945. On reconnaît Paul-Bonhomme, leur président, au deuxième rang, au centre derrière les gendarmes. Gendarmes qui sont au nombre de trois alors qu'à notre connaissance seuls deux ont été déportés.



émotionnante entre toutes où nous avons posé le pied sur le quai de notre petite gare. Ce fût pour chacun d'entre nous une succession d'agréables surprises et de réconfort à la vue de ces foules émues et dévouées qui tenaient de suite à combler nos désirs. À Feurs longtemps on parlera de ces soirées d'attente. La population forézienne a participé chaque soir à cet accueil. Mis à part les curieux, on sentait émaner de cette foule et qui attendait chaque jour les trains du soir, un grand souffle d'amitié, que vous avez tenu, monsieur le maire, à concrétiser aujourd'hui par cette cérémonie empreinte de simplicité, mais aussi de profonds sentiments paternels en tant que père et chef de notre cité.

Ceux d'entre nous qui, plus heureux, avaient rejoint leur foyer avant l'heure de la grande libération, ont pu juger qu'en toutes circonstances, la population forézienne avait répondu avec empressement aux différentes organisations faites au profit de nos absents.

Malgré toutes nos raisons d'être joyeux en ce jour, nous ne pouvons pas oublier que des familles foréziennes attendent

encore dans l'angoisse l'arrivée d'êtres chers ; je veux parler de Beau, Péronnet, Michel. Chacun connaît les circonstances qui les ont menés dans les geôles allemandes. Volontairement ils ont accepté une tâche rude à une époque où le mot de RÉSISTANCE n'était pas vain et véral, mais l'expression même d'une pureté

de sentiments patriotiques à l'image de l'exemple donné par le président du gouvernement provisoire le général de Gaulle ... »

Paul Bonhomme

Né à Feurs le 18 juillet 1914, Paul Bonhomme a rejoint le club de basket des Enfants du Forez au début des années 1930. Il en est, pendant plus de trente ans, un fidèle acteur engagé en tant que joueur, entraîneur, encadrant puis président. C'est du reste sous sa présidence, en 1965, qu'est construite la salle Aristide-Fayard.

Mobilisé en septembre 1939, il est fait prisonnier de guerre. Il s'évade le 24 décembre 1941.

En 1942, il crée une affaire de grossiste en alimentation basée à Feurs, au 15 et 19 rue de Saint-Étienne à côté de feu l'hostellerie du Chapeau Rouge puis rue de Roanne avant d'être relocalisée à Saint-Étienne, dans les années 1950.

En 1969, il se reconvertit dans les assurances, à Yssingeaux, ville d'adoption de son frère Jean. Il prend sa retraite en 1980 et va s'établir à Cordelle, petit village du Roannais où il décède en mars 1988.



Paul Bonhomme

Photo archives personnelles de Jean-Pierre BONHOMME

Peu d'anciens prisonniers ont été identifiés

Malgré les recherches effectuées par Jean-Pierre Bonhomme et Gérard Bon, peu de prisonniers de guerre ont été identifiés sur cette photo. Si jamais vous reconnaissez un de vos aïeux, n'hésitez pas à transmettre l'information à l'adresse mail suivante : jpb.bonhomme@orange.fr



- 1 • xxx SERRURIER
- 6 • Antoine JUNIEN-PERRET (électricien)
- 15 • René JOURLIN
- 19 • Félix NIGAY
- 20 • Auguste MARBAIS (instituteur)
- 23 • Marcel BON (vétérinaire)
- 24 • Paul BONHOMME
- 25 • Auguste DEMARD
- 26 • Paul TIROLE (percepteur)
- 28 • xxx DESGABRIEL (marchand de vélos)
- 29 • Marius GOLÉO (ferrailleur)
- 33 • Jean MURAL (projectionniste au ciné-théâtre)
- 41 • Joannès GOLÉO (garage Peugeot)
- 45 • Maurice LEVERRIER (quincaillier)
- 51 • xxx MONTMETERME (ingénieur des ponts)
- 53 • Charles BARRIER (plombier)
- 69 • Stéphane BRULEY
- 81 • Claudius ARCHER
- 91 • Félix CHANUT (coiffeur)
- 101 • xxx RAYNAUD (ouvrier plâtrier)

« Minou » Maisonhaute



Marcel Maisonhaute a vécu aux côtés de sa grand-mère à Saint-Étienne. Il a du reste fait ses études dans cette ville, à Saint-Louis.

En 1962, il intègre la fonction publique territoriale en tant qu'adjoint au secrétaire de mairie à La Ricamarie. Il occupera ce même poste en 1963 à Boën-sur-Lignon. Il réussira le concours de secrétaire de mairie. Une fonction qu'il occupera à Usson-en-Forez en 1964, à Saint-Héand en 1970 puis à Andrézieux-Bouthéon en 1972. En 1977, il remplace M. Roux et devient secrétaire général de la mairie de Feurs.

Durant 21 ans, il a accompagné la municipalité de M. André-Delorme. Il a participé à l'évolution de Feurs. Il a suivi de nombreux dossiers : les constructions de la maison de la commune, du lycée du Forez, de la zone résidentielle de la Noaille, du domaine sportif du Palais, de la piste d'athlétisme, de la zone industrielle des Planchettes mais aussi les nombreuses opérations dans le centre-ville, ...

« Minou » Maisonhaute – c'est ainsi que les Foréziens le surnommaient – a été, pour reprendre les paroles d'un ancien élu, « un secrétaire général de mairie « d'une grande rigueur, très sérieux dans le travail et les responsabilités ».

« Minou » Maisonhaute cessa ses fonctions en 1998 et reçut la médaille de la ville de Feurs.

Passionné par le sport et en particulier le football, il a débuté au sein de l'équipe de Boën-sur-Lignon. Il joua ensuite à Usson-en-Forez avant d'évoluer au sein de l'USF. Il endossa le maillot bleu dans les années 1970. Des couleurs qu'il portera jusqu'en 1998. Milieu de terrain, il était un fin technicien. Il joua dans différentes équipes de l'USF jusqu'à 58 ans. Mais au sein du club forézien, il s'est aussi énormément investi auprès des jeunes. Titulaire du diplôme d'entraîneur, il fut un cadre très apprécié par de très nombreuses générations de footballeur. Son diplôme, il le passa à Voiron en même temps qu'Aimé Jacquet. L'entraîneur de l'équipe de France, vainqueur de la coupe du monde 1998, termina premier de la promotion suivi de peu par « Minou ». Ce dernier était bien naturellement présent au sein de l'équipe organisatrice du tournoi international cadets.

Son action bénévole dans le football – et notamment son quart de siècle passé à l'USF – a été récompensée par la médaille vermeil de la ligue Rhône-Alpes de football.

Il n'était pas rare de le voir faire son footing dans les rues de Feurs, souvent accompagné par son Berger allemand.

À la retraite, avec son épouse, ils ont rejoint le groupe des marcheurs de la Squadra forézienne. Avec ces derniers ils ont parcouru les sentiers de randonnée de Forez-Est et de la Loire.

En 2019, les médecins lui découvrent un cancer. « Minou » s'est battu contre la maladie et ne voulait rien laisser paraître. Malgré la fatigue, il continua les balades dans le Forez qu'il aimait tant.

Il avait 81 ans.

Alain Pardon



La triste nouvelle de la brutale disparition d'Alain Pardon a très vite circulé dans Feurs.

Il faut dire que dans sa ville natale, Alain Pardon, était extrêmement connu et estimé par plusieurs générations de Foréziens.

Alain et son épouse Brigitte ont tenu, de 1982 à 2005

le bar « Le Rustic ». Situé à l'angle des rues du Palais et Gambetta, ce fut durant plus de vingt ans le lieu incontournable de la jeunesse forézienne.

Derrière le leader du groupe Franck Comtet, Michel Degueurce, Addel Bakrou et Yves Vacheron, les musiciens du groupe « Rock Bonbon » vont investir la vieille cave voutée du Rustic. De 1983 à 1994, ils joueront tout leur soûl des nuits et des nuits ...

Une salle de jeux, accolée au « Rustic » permettait aux adolescents et jeunes adultes de se détendre avec flipper, babyfoot, et autres jeux Arcade. Il y avait aussi une salle réservée pour le billard.

De nombreuses associations tenaient leurs réunions au Rustic. Une salle était prévue à cet effet et il était nécessaire de la réserver, tant la demande était importante.

En 2003, ils avaient entièrement rénové la salle principale du bar.

Alain Pardon était un collectionneur invétéré. Il avait particulièrement jeté son dévolu sur les anciennes cartes postales. Mais la recherche des bandes dessinées était aussi son violon d'Ingres. Il avait une prédilection pour Tintin et Spirou.

Avant « Le Rustic », Alain avait débuté sa vie professionnelle en travaillant chez « Gégé fauteuil », à Savigneux. Il a exercé dans un magasin de meubles « Salons stéphanois » et comme ramoneur à Feurs avant de terminer sa carrière à la Ressourcerie des Monts du Lyonnais, à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Homme ô combien généreux et jovial, Alain Pardon s'occupait avec amour de ses petits-enfants.

Après avoir vécu toute sa vie à Feurs, il venait, avec son épouse Brigitte, de déménager à Pouilly-lès-Feurs. Alain était à la retraite depuis août 2020.

Il avait 63 ans

■ État civil du mois d'avril 2021

NAISSANCE

- 06/04 MÉCHIN Malo, Alexandre, Hugo, 9 rue de la Perdrix.
- 13/04 DAMAS Antonin, Baptiste, Albin, 7 boulevard de l'hippodrome.
- 13/04 VERGNAUD Jade, Christelle, 5 rue Voltaire.
- 13/04 VERGNAUD Ambre, Valérie, 5 rue Voltaire.
- 14/04 SOBOCINSKI Chléa, Marie-Louise, 13 quater rue de l'Arzille.

DÉCÈS

- 02/04 MAISONHAUTE Marcel, Louis, 81 ans, 16 rue Jean de la Fontaine.
- 05/04 HILAIRE Jean, Claude, 74 ans, 1 rue des Minimes.
- 05/04 VIAL Esther, 51 ans, 77 rue de Verdun.
- 08/04 RECHIMBAUD Florine, Marie, Claudette, 91 ans, 1 rue Victor de Laprade « les Chênes ».
- 28/04 FARGEON Catherine, Joséphine veuve BOICHON, 99 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec un décalage de plusieurs jours après l'événement. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés avec un décalage d'au minimum un mois dans *Le Petit Forézien*. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est la raison pour laquelle certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes.

■ Élections : les documents à présenter au bureau de vote

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote et de justifier son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier son identité au moment du vote sont notamment les suivantes : carte nationale d'identité ; passeport, carte vitale avec photographie ; carte du combattant avec photographie délivrée par l'ONACVVG ; carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ; permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ; permis de chasser avec photographie délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage ; carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires. Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés depuis moins de cinq ans.

CRÉATEURS D'INTÉRIEURS

CUISINES et BAINS

DEPUIS 15 ANS
à FEURS



Réalisation
chez un client

AUGOYAT
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.fr

Magasin à Feurs de 170 m²

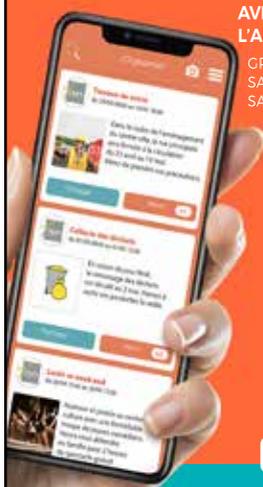
17, rue du 8 Mai
06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr



FEURS

VOTRE MAIRIE VOUS
INFORME EN DIRECT
SUR VOTRE SMARTPHONE



**AVEC CITYKOMI®,
L'APPLICATION**

GRATUITE
SANS PUB
SANS INSCRIPTION

**100%
ANONYME**
pas de compte
à créer

ABONNEZ-VOUS

1. TÉLÉCHARGEZ l'application Citykomi®
2. FLASHEZ ce QR code
3. RECEVEZ les infos de votre commune



plus d'informations sur www.feurs.org

Allo ! c'est le plombier



**SYLVAIN
JOUBERT**

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE - SANITAIRE
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
ÉNERGIE RENOUVELABLE






UN PROJET ?

UNE IDÉE ?

**L'entreprise Allo ! C'est le plombier
vous accompagne dans sa réalisation !**

**PRIME coup de pouce
REVALORISÉE
pour les PAC air/eau**

MA PRIME RENOV'

Maintenance - Dépannage

- INTERVENTION RAPIDE
- TOUTES ÉNERGIES
- TOUTES MARQUES

DERNIÈRE OPPORTUNITÉ !
**Fin de la prime coup de pouce
au 30 juin 2021 pour les chaudières gaz**

04 77 26 37 52

FACE AU CC CARREFOUR - FEURS • www.sylvain-joubert-feurs.fr



Eira Natura : massages et soins énergétiques

Laetia Salomon s'est installée à Feurs, 6 bis rue du marché. Auparavant, elle avait son propre cabinet à Lyon. Elle a souhaité changer complètement son train de vie pour venir à la campagne, loin du tumulte lyonnais. Elle propose des massages classiques que l'on pourrait retrouver dans les spas, instituts, etc... mais surtout d'autres, personnalisés, regroupant plusieurs techniques de massages. Avant la prestation, Laetia échange avec son client pour cibler les besoins de celui-ci (massage tonique, doux, etc...). Si la personne est stressée, tendue, fatiguée, Laetia choisira la technique de massage adéquate. Elle échange également à la fin de la prestation pour recueillir les impressions de son client. Elle dispose de différentes huiles bio naturelles pour masser et des huiles essentielles qu'elle va choisir en fonction des effets souhaités. Laetia utilise également des acces-

soires (ventouses, pochons d'herbes, pierres chaudes en basalte) pour détendre, relancer l'énergie, réduire les insomnies, l'anxiété ou encore les raideurs musculaires. Laetia sera ravie de vous accueillir, sur rendez-vous uniquement. Il faut également savoir qu'elle se déplace aussi dans les entreprises, avec une chaise ergonomique, afin de pallier à la gestion du stress au travail. • 07 68 57 05 76 • www.eiranatura.fr  

Le garage Cheminal vend des vélos électriques vintage

Hervé Cheminal est le gérant du garage F. Cheminal Volkswagen-Seat, situé route de Saint-Étienne depuis 1986. Il a récemment mis en place un nouvel espace showroom consacré aux vélos électriques vintage. « Ces bicyclettes sont rares et même introuvables dans la région. Leur design vintage nous renvoie directement dans les années 1960-70 » explique Hervé. Il présente ainsi trois marques différentes de vélos électriques : Rayvolt, Michael Blast et Ruff. Plusieurs gammes sont disponibles allant de la plus accessible à la plus haut de gamme. Hervé Cheminal propose également le Twister, un modèle pliant qui se range et se transporte facilement. Pour compléter son offre, il vend aussi des accessoires vintage : casques de vélos style aviateur, lunettes de protection rétractables, ... « Ces vélos électriques sont dédiés au vélo promenade » dit-il avant de préciser : « les batteries assurent une autonomie de 70 voire 80 km. » Vous retrouverez tous les modèles disponibles sur la page Facebook e.bike Feurs. L'entretien des vélos est, bien sûr, assuré par le garage Cheminal. • 04 77 26 56 63 



La réserve, une boutique solidaire qui vient en aide aux équidés

Pauline Proriot est la fondatrice de l'association La réserve qui vient en aide aux équidés de toute la France. Elle est également la gérante de la boutique éponyme, 2 rue du marché. Vous y trouverez différents produits de créateurs ainsi que des bijoux, de la bagagerie en cuir, de la poterie, du mobilier, des abat-jour et plein d'autres objets de décoration en tout genre, réalisés avec différents types de matériaux (feutre, cuir, métal, etc...). Tout est artisanal et réalisé par des créateurs locaux. Une partie des recettes de la boutique sert à payer les créateurs, le reste est reversé intégralement aux frais de fonctionnement de l'association (transport, vermifuge, vaccins, compléments alimentaires, ...). La boutique permet à Pauline de recevoir, informer, expliquer à ses clients le but de son association.

« J'explique à mes clients les différentes créations exposées en boutiques, celles-ci varient tout le temps donc c'est une boutique où il y a du mouvement » nous précise-t-elle. Au sein de son association, elle peut compter sur l'aide précieuse de ses bénévoles, notamment Alina Lukosevicius, qui travaille sans relâche pour le bien-être des équidés. • 06 52 08 13 37 • <http://www.la-reserve.info/>



BRASERO à l'heure du charme et de la convivialité

NOUVEAUTÉ

AS PLOMBERIE,
revendeur
exclusif
sur Feurs
et Montbrison

En expo
dans les
2 magasins

AS Plomberie

14 RUE SAINT-JEAN **MONTBRISON**
8 FAUBOURG ST-ANTOINE **FEURS**

04 77 28 02 59
www.asplomberie.com 





Forez Guêpes, le spécialiste contre les nuisibles

Baptiste Mathieu est sapeur-pompier volontaire depuis 2017. Ainsi, il avait l'habitude d'éliminer les guêpes lorsque les sapeurs-pompiers étaient sollicités pour ce genre de mission qu'ils n'assurent plus. Depuis 2019, il est à son compte sous l'enseigne Forez Guêpes. Il propose ses services pour l'élimination des nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques. Vous pouvez également le contacter pour la récupération d'essaim d'abeilles. Dès lors que vous avez identifié le nid, Baptiste Mathieu se déplace chez vous et agit. Il enfle donc sa combinaison et envoie le produit sous pression directement dans le nid. En cinq ou dix minutes, celui-ci est traité. Baptiste intervient dans le secteur de la plaine du Forez et ses environs.

• 06 84 29 31 17 • site internet : www.forezguepes.fr

La boucherie 2B ouvre un espace épicerie fine

Arnaud Blot tient la boucherie - charcuterie - traiteur au 10 et 12 rue de Verdun. Il vient d'ouvrir une partie épicerie attenante à la boucherie. De base, il s'agissait de deux boutiques avec deux entrées bien distinctes. Arnaud a souhaité les réunir et a réalisé des travaux afin d'avoir une seule et même enseigne. Vous retrouverez donc dans ce nouvel espace épicerie fine : des fruits et légumes frais, du poisson frais, du fromage, du beurre, de la crème, de la charcuterie, des condiments, du vin mais également une partie petit déjeuner, etc ... Tous les produits sont locaux, certains sont même issus d'une gamme de produits bio. De plus, tous les produits frais invendus sont revalorisés en partie traiteur. C'est suite à la crise sanitaire et à la forte demande des clients que la boucherie 2B a évolué pour devenir une boutique où l'on peut faire ses courses intégralement. Arnaud propose aussi à ses clients la livraison sur Feurs, pour cela, il suffit juste de commander par téléphone. Le nouvel espace épicerie fine connaît un fort démarrage et les clients sont ravis de cette diversification.



• 04 77 26 06 57 • www.boucherie-2b.fr



Soli pneu, une nouvelle enseigne Point S, zone du Forum

Christophe Chevallier et sa femme Brigitte, viennent d'ouvrir le garage Soli pneu avec l'enseigne Point S. Ils sont situés au 9 rue du Colisée, dans la zone industrielle du Forum. Christophe propose une partie tourisme utilitaire 4x4 où il réalise des prestations de changement de pneus et de mécanique courante (vidange, plaquettes de frein, disques, amortisseurs). Il effectue également des opérations de géométrie de réglage du train avant. Christophe dispose aussi d'une partie industrielle où il réalise uniquement des prestations sur les pneus à destination des véhicules poids lourds, agricoles, travaux publics et génies civils. Il assure un service de dépannage grâce à une camionnette spéciale pour les types de véhicules susnommés. Christophe propose aussi un service assistance 24/24 pour les poids lourds.

• 04 77 28 62 13

Services aux seniors, familles et handicap

Le cœur en plus !

Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée

50% de crédit d'impôt

Feurs
1 rue du 8 mai
04 77 28 59 39
contact@ac-cote-services.com

à côté
Services à la personne

Agencement 50% réduction fiscale sur les travaux d'agencement sans condition de dépenses

MOD

Main d'Œuvre à Disposition Association loi 1901

SERVICES à la personne

MÉNAGE • REPASSAGE • MANUTENTION • JARDINAGE • BRICOLAGE

« Rapidité de mise en place, flexibilité, simplicité administrative. MOD ne demande pas d'engagement de durée : renseignez-vous ! »

SECTEURS D'INTERVENTION
MONTBRISON
FEURS • BOEN-SUR-LIGNON
MONTROND-LES-BAINS

PROFESSIONNELS • ASSOCIATIONS • PARTICULIERS • COLLECTIVITÉS

TÉL. : 04 77 96 06 17

contact@mod42.fr www.mod-montbrison.fr

MEUBLES BOURRAT



www.meublesbourrat.com
4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS - 04 77 26 31 58

Grosfillex by menuipro

FENÊTRE - VOLET - PORTAIL - PÉRIGOLAN
www.menuipro.fr

- Fenêtres
- Volets
- Vérandas Pergolas
- Portails
- Portes de garage

VISITEZ NOS SHOW ROOM

- 20 rue de la Guillaotière - Faubourg St-Antoine **FEURS**
Tél. **04 77 27 36 71**
- 26 bis Route de l'Étrai - **ST-PRIEST-EN-JAREZ** - Tél. **04 77 93 67 67**
- 34 avenue de St Etienne - **MONTBRISON** - Tél. **06 18 20 29 97**



LA PHOTO DU MOIS

Par Anne ALBERT du Caméra photo-club



Pour la première fois, une promenade « Urbex » va se dérouler à Feurs, le samedi 5 juin. Elle est initiée par le Pays d'Art et d'Histoire avec le concours du Caméra photo-club de Feurs. Mais au sein de cette association, les photographes ont déjà sillonné Feurs pour pratiquer l'« urbex ». Et, comme ils ont l'œil, les photographes foréziens s'évertuent à trouver l'angle insolite, l'endroit inaccessible. Et, il est probable que des clichés « urbex » soient présentés dans la vitrine du club, rue d'Urfé comme cette photo d'un bâtiment industriel désormais sans aucune porte et avec une végétation extérieure luxuriante.

Maintenance à distance

I.C.S depuis 2002

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi : **04 77 26 43 86**
de 9h à 12h / 14h30 à 19h 1 carrefour de la libération
Sauf 18h le samedi **42110 FEURS**
www.ics42.fr
Fermé le jeudi après-midi **contact@ics42.fr**

AAI M'Alu

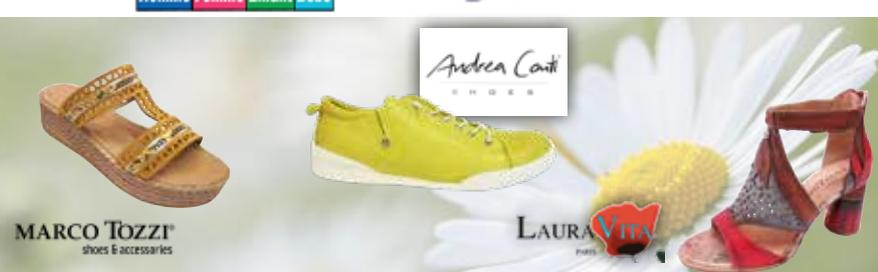
Menuiserie alu sur mesure, verandas, volets roulants, stores, fenêtres PVC, portail alu, miroiterie.

Tél. : 04 77 26 54 90

ZI du Forum
4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
aaimalu@orange.fr
internet : www.aai-m-alu.fr

JEREMY Chaussures

Homme Femme Enfant Bébé



MARCO TOZZI shoes & accessories

Andrea Conti shoes

LAURA VITI shoes

Faubourg St Antoine, 4 Place Paul Larue - **FEURS**

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

VW Service

SEAT Service

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 **FEURS**
04 77 26 56 63